



MAGAZINE municipal

de la Ville de Palavas-les-Flots

n°44 Automne 2022
#lovepalavas



PALAVAS-LES -FLOTS, VILLE DES VALEURS HUMAINES

Inauguration du rond-point
de La Légion d'Honneur
et de l'Ordre National du Mérite



4>5. CULTURE / 6. PROPRIÉTÉ URBAINE / SERVICES TECHNIQUES / 7. SÉCURITÉ / 8>9. CADRE DE VIE / 10. ENFANCE / 11. CCAS / 12>13. ENVIRONNEMENT / 14>15. RETOUR SUR L'ÉTÉ / 16. TOURISME / 17>20. DOSSIER ÉNERGIE / 21. PALAVAS HORIZON 2050 / 22>23. ASSOCIATIONS / 24>25. ANIMATIONS AUTOMNALES / 26>27. ALBUM / 28 > 29. TRAVAUX / 30>31. BRÈVES / 32 > 33. CONSEILS MUNIIPAUX / TRIBUNES / 34. ÉTAT CIVIL / 35. HOMMAGES

Édito



GARDONS CONFIANCE : LES RÉSULTATS CONFIRMENT NOTRE OPTIMISME !

Abordée avec beaucoup d'interrogations, la saison d'été 2022 n'aura pas été aussi catastrophique que ce que certains voulaient bien le prédire. Certes tout n'est pas parfait mais, la clientèle palavasienne aura été fidèle à notre bout de terre, et à notre mer sans cesse renouvelée. Palavas-les-Flots a reçu de nombreux visiteurs dans une ambiance calme et sereine assurée par les gendarmes et les forces mobiles détachés par le Ministre de l'Intérieur M. Darmanin et notre nouvelle Ministre Patricia Mirallès. La police municipale, avec Mickaël Muller à sa tête a participé et maintenu la sécurité sur la station. Les sapeurs-pompier installés dans la caserne « Arlette Coussy » ont également permis ce succès.

Les postes de secours et la SNSM sur nos plages, équipés d'engins de sauvetage et la police municipale maritime et portuaire ont fait respecter sur la plage et en mer les règles essentielles de tolérance, de vigilance et de liberté contrôlée sans lesquelles ces espaces deviendraient infréquentables.

La saison, une fois passée, nous oblige cependant à rester vigilants ! Les budgets des mairies sont menacés par les secousses sismiques de l'énergie. Le « tout augmente » est devenu une réalité de tous les jours. Tous les budgets sont menacés, du plus petit au plus grand et celui de la commune de Palavas-les-Flots ne sera pas épargné ! Avec le prix des carburants, des fournitures, de l'énergie, le prix du mégawatt est multiplié par trois pour nos bâtiments (merci au Département et à Hérault énergies qui nous ont permis d'éviter le pire). Palavas-les-Flots n'est pas restée sans réactions, changement des ampoules avec du LED, arrêt de certains éclairages : parc du Levant Albert Edouard, Phare de la Méditerranée, modifications des horaires des allumages des lampadaires, illuminations de Noël, ports, installation de panneaux photovoltaïques avec production de mégawatts pour notre consommation. Tout cela devrait nous permettre d'économiser

les énergies et de nous en sortir si la situation internationale le permet. Nous gardons bien entendu le moral au beau fixe, « bleu marine » comme Palavas-les-Flots et nous sommes heureux de partager avec vous le message suivant en espérant qu'une embellie soit au rendez-vous et nous permette dans notre prochain numéro de vous annoncer que de bonnes nouvelles.

Pour l'instant nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023 avec beaucoup de bonheur pour vous et tous les vôtres, ici à Palavas-les-Flots !

Nous avons de la chance de pouvoir habiter
Dans un pays de rêve auprès de son clocher
Aux ruelles ornées de belles maisonnettes
Où chacun aimerait pousser la chansonnette.

Palavas, la merveille, pur diamant de l'onde
À l'appel de ton nom notre esprit vagabonde.
Nos visages sereins respirent le bonheur
En remplissant de joie nos esprits et nos cœurs.

Vous êtes à Palavas, oubliez vos chimères.
Ici, au bord de l'eau ne soyez pas amers,
Tout le long des étangs appréciez la Nature
C'est le meilleur remède, la meilleure des cures.

Vers vous vont donc mes vœux les plus chers et sincères.
Que vivre à Palavas vous soit doux et prospère
Surtout si vous savez qu'être heureux dans la vie
C'est donner de l'Espoir à tous les démunis.

*Heute nous sommes
L'Espoir*

Christian JEANJEAN
Maire de Palavas-les-Flots
Vice-président de Pays de l'Or Agglomération



La Redoute de Ballestras fête ses 30 ans !

Ancienne tour d'alarme construite en 1744 dans le château d'eau de Palavas, la Redoute a été déplacée et reconstruite à l'identique sur l'Étang du Levant en 1992. Un pari complètement fou porté par Albert Edouard, premier adjoint de l'époque, et notre maire Christian Jeanjean.

Faramineux. Certains disent qu'il a été inspiré par ses nombreux voyages à l'étranger et notamment en Egypte, comme à Abou Simbel, ce fameux temple déplacé dans les années 60 pour faire face à la montée des eaux du lac Nasser. Albert Edouard, ancien premier adjoint a été le déclencheur d'un projet incroyable au début des années 90 : réhabiliter la Redoute de Ballestras en la déplaçant du château d'eau à l'étang du Levant. L'un des premiers gros projets menés avec le maire Christian Jeanjean. « *On peut parler d'un pari fou. Imaginez, démonter pierre par pierre cet édifice pour le remonter sur une île, ce fut une œuvre colossale !* », détaille Jean-Marie Guiraud-Caladou, l'adjoint à la culture. Ce sont les Compagnons du Devoir et du Tour de France qui ont démonté l'édifice avant de le restaurer dans les arènes et de le remonter pour y accueillir le musée consacré à Albert Dubout, le seul à ce jour en France.

La fête pendant les Journées Européennes du Patrimoine

La Redoute fête ses 30 ans et la municipalité a décidé de marquer le coup via des animations pendant les Journées Européennes du Patrimoine le 17 septembre dernier. Le musée était accessible librement en présence de Didier Dubout, le petit-fils du dessinateur. Ce dernier a tenu d'ailleurs une conférence le samedi soir au Nautilus sur le travail effectué par son grand-père. Pendant la journée, un fauconnier a animé le ciel pour le plus grand bonheur des petits et des grands, des scènes costumées thématiques à « la Pagnol » ont été jouées par la compagnie Alligator, les artistes peintres ont croqué la Redoute et une Peña a animé le parcours du Phare jusqu'au parc du Levant. Le discours du maire, ainsi qu'un apéritif offert par la municipalité, ont clôturé cette journée festive.

Extrait du discours de Monsieur le maire

... Oui, elle était l'essentielle sentinelle du commerce de Montpellier, une pièce maîtresse de la défense du littoral. Il faut imaginer l'environnement de cette époque, bien différent de l'actuel. Les étangs étaient si profonds qu'ils permettaient à des navires de fort tonnage de mouiller vers Maguelone, aussi, sans un ouvrage défensif, les habitants de Montpellier et les commerçants étaient dans l'incapacité d'assurer des relations commerciales sur mer et d'exporter leurs marchandises produites sur place. C'est alors que les Montpelliérains ont décidé de financer un programme défensif en faisant bâtir sur le littoral languedocien : 8 tours servant de signal, une batterie au Grau du Roi et une redoute sur le grau de Palavas faisant naître ainsi notre Redoute de Ballestras.

..., elle va assurer sans failir son rôle de premier plan dans la défense de la côte, ... Sous le directoire : on lui adjointra un gardien des signaux, et sous le 1^{er} empire, une batterie de calibre douze. La sécurité étant désormais assurée, par la Redoute et son canon, les premiers pêcheurs se sont installés ●



Conférence de Didier Dubout sur l'oeuvre de son grand-père Albert Dubout



Concours des peintres durant la journée au parc du Levant Albert Edouard



Théâtre ambulant avec la compagnie CIA



Peña Lou Terral

La vie des musées

Le musée Albert Dubout, le musée de la Voiture et du Train et le musée du Patrimoine Jean-Aristide Rudel vont désormais bénéficier d'un parcours pédestre patrimonial afin de mieux les valoriser.

Arrivée à Palavas en février dernier dans le cadre de son Master 2 Médiation et Valorisation du Patrimoine, Marine Grobs a rapidement fait l'unanimité au sein du service culturel de la ville. « Elle a vite compris comment mettre en valeur les musées de la ville avec un travail pour créer une vraie synergie entre eux », explique Véronique Brun, la responsable du service culturel. À partir d'une carte simplifiée de Palavas, la jeune femme a créé un parcours pédestre qui permet de

les relier un à un tout en déambulant dans les lieux emblématiques du village : « Il fallait trouver un moyen non seulement de les situer, d'amener le public à les visiter et de créer un fil conducteur entre eux », glisse-t-elle. A terme, deux tracés seront possibles avec des visuels et des panneaux explicatifs et un médiateur culturel proposera une visite guidée avec des explications sur l'histoire des arènes, de la Redoute, des cabanes de pêcheurs, etc... ●



Sébastien Rives, conseiller municipal délégué aux animations et Jean-Marie Guiraud-Caladou adjoint à la culture ont imaginé cette belle journée !



Spectacle de fauconnerie par Les Ailes de l'Urga



Photo souvenir en 1992 avec : Christian Jeanjean, maire, Jean Molle 1^{er} adjoint et Albert Edouard adjoint au maire .



2022 : les élus en compagnies des reines de coeur

LE SAVIEZ-VOUS ?

> MARCEL PAGNOL ET ALBERT DUBOUT INDISSOCIABLES

Albert Dubout et Marcel Pagnol ont débuté leur collaboration en 1936. Ces deux grands méridionaux se sont rencontrés par l'intermédiaire du caricaturiste Toé. C'est alors que Dubout fit la connaissance de Pagnol et réalisa la première affiche de César, qui venait d'être porté à l'écran. Dès lors, de Fanny à Manon des Sources, l'artiste réalisa des affiches pour tous les films de Pagnol, qui contribuèrent notamment à l'immense popularité de l'œuvre du dramaturge. Parallèlement, par leur qualité, les illustrations de Dubout participèrent au succès de librairie des romans de Pagnol.

Les transports doux ont la cote

De plus en plus plébiscités par les visiteurs, les transports doux se développent à grande vitesse au sein du village. Dans la continuité de son engagement vertueux, la municipalité joue le jeu. Entretien avec Jean-Louis Gomez, le premier adjoint.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Face à l'engouement suscité par les modes de transport doux et pour tenir les engagements pris pendant la précédente campagne, la municipalité a décidé de mettre des moyens. Et notamment pour les cyclistes qui sont de plus en plus nombreux à venir arpenter les ruelles de notre village. « Dans la continuité du développement du sans-voiture sur Palavas, nous allons mettre en plus de l'existant 60 racks à vélos sur la rive droite et 60 sur la rive gauche avec des bornes électriques pour pouvoir les recharger ainsi que des stations de gonflage, détaille Jean-Louis Gomez, le premier adjoint au maire. Le but est d'amener un service complet à tous ceux qui font l'effort de se déplacer en transport doux. » Un dispositif qui s'accompagne au quotidien de la multiplication des voies réservées aux vélos.

Un très beau projet

Outre l'installation d'une passerelle pour enjamber la Canalette du Prévost, une piste cyclable qui part du rond-point de l'Europe jusqu'à celui de l'Indochine a été réalisée. « Et nous sommes en discussion pour aller encore plus loin, poursuit le premier adjoint. Le but est d'aller jusqu'à l'abbaye de Maguelone, en passant le long des parkings de l'étang P1 - P2, de traverser Palavas jusqu'au chemin de Villeneuve-lès-Maguelone. C'est un très beau projet qui représente environ 3 km de pistes cyclables. »

> 74 PERSONNES À VOTRE SERVICE

Jean-Louis Gomez n'est jamais avare de compliments quand il s'agit d'évoquer le travail de son équipe : « La propreté urbaine, les espaces verts, les services techniques, les administratifs, ils sont tous à féliciter tant ils œuvrent quotidiennement pour offrir le meilleur cadre de vie possible aux habitants et aux visiteurs. » En tout, c'est une équipe de 74 employés qui travaille pour la Ville. « Et c'est un job dantesque, poursuit l'élu. Il ne faut pas oublier que Palavas, c'est 7 km de long et que l'été, la population peut atteindre 80 000 habitants ! »



ZOOM SUR



Des machines pour ramasser le sable sur les promenades et les routes

Parallèlement, la municipalité continue ses investissements avec l'achat de deux machines pour ramasser le sable. « Cela va permettre un gain de temps incroyable pour les agents », justifie Jean-Louis Gomez. Enfin, pour compléter le parc automobile de véhicules « vertueux » (une quinzaine déjà en possession de la municipalité tous services confondus), la mairie a investi dans un pickup thermique afin de pouvoir rouler sur la plage et veiller de jour comme de nuit sur la sécurité ●

> LES POUBELLES COMPACTRICES

L'installation de poubelles compactrices a permis d'enlever toutes les petites corbeilles sur le front de mer. « On avait un réseau de ramassage de poubelles sur la plage géré par l'agglomération du Pays de l'Or qui s'est vite avéré obsolète, explique Jean-Louis Gomez. D'un commun accord, nous avons mis en bordure de la plage des corbeilles compactrices qui multiplient par cinq la capacité de stockage. » Ces dernières sont relevées tous les jours et permettent, compte tenu de la fréquentation, de garantir une ville propre. Il faut dire que les équipes ne chôment pas puisque les services de l'agglomération et les services municipaux tournent de 6h du matin à minuit.



Former les agents pour plus de réactivité

Avant l'été, les agents de la police municipale se sont préparés via des mises en situation plus vraies que nature. On fait le point avec Mickaël Muller, le chef de poste de notre commune.

L'initiative a même fait l'objet d'un reportage télévisuel pour France Télévisions. En juin dernier, une quinzaine de membres de la police municipale a préparé la saison estivale via des mises en situation dans les arènes de Palavas. « L'objectif, c'est de garder un certain niveau de performance et de fédérer les équipes qui ne se côtoient pas forcément au quotidien, comme les équipes de jour et de nuit, explique Mickaël Muller, le chef de poste de Palavas. Suite au recrutement effectué, il a fallu uniformiser la façon de travailler, afin que l'on soit tous efficaces en situation, que l'on apprenne à se connaître. A terme, il faut arriver à savoir ce que l'autre va faire, en un regard, ça crée de la confiance, du professionnalisme, de la réactivité. »

Ces exercices ont été mis en place cette année à la demande des agents, et notamment des nouveaux arrivants. « On a tous discuté et on est arrivé à la conclusion qu'il serait primordial de mettre ça en place, poursuit le chef de poste. Nous en avons discuté avec M. le Maire pour lui demander des moyens, il a tout de suite répondu favorablement, nous avons déjà des dojos prévus pour les exercices et puis on s'est dit que les arènes pourraient aussi être un lieu propice à ce genre d'exercices. » Les exercices consistaient à des mises en situation par rapport à la gestion d'événements précis comme des transitions d'armement, des interpellations avec ou sans chien, ou des interventions en milieu clos. Parallèlement, les agents s'entretiennent physiquement via de la boxe ou de la self-défense chaque semaine : « Cela s'appelle des GTPI (gestes techniques professionnels d'intervention). Comme les pompiers ou les sportifs, si on ne garde pas un entraînement régulier, les réflexes et les habitudes baissent et on rentre dans une routine qui fait baisser la vigilance. C'est là où cela devient dangereux pour nous ou pour la personne à interpellier. »

Résultat, malgré un retour massif de fréquentation sur la station cet été, la sécurité a été assurée avec brio ●



ZOOM SUR

> LE DISPOSITIF ESTIVAL

En tout, 26 agents et 5 ATPM (assistant temporaire de police municipale) ont travaillé quotidiennement à la sécurité de toutes et de tous sur la station balnéaire. Comme l'an passé, la police avait décidé de mettre plus de monde sur les après-midi avec 8 - 10 agents présents. En plus des 6 agents, deux maîtres-chiens de l'équipe de nuit, des 4 policiers de la brigade nautique, le centre de surveillance urbaine a été renforcé avec quatre agents (contre un seul précédemment) à la vidéosurveillance. A noter également le bilan ultra-positif de la piétonnisation de l'hypercentre qui a permis de stopper les rodéos sauvages sur le front de mer et dans les rues adjacentes. Au niveau du matériel, outre l'achat de matériels de communication nouvelle génération, la police s'est équipée d'un nouveau 4X4 hybride.



Le préfet Hugues Moutouh et la députée Patricia Mirallès se sont entretenues avec les policiers municipaux dirigés par Mickaël Muller.



Les sports de plage à l'honneur !

En cohérence avec la politique environnementale, la municipalité a créé une zone d'activités municipale (ZAM) sur la plage de l'Hôtel de Ville. Les sports de plage bénéficient d'un espace réaménagé qui permet l'organisation d'événements d'envergure.

**ZOOM
SUR**



Beach volley, Beach tennis, Beach soccer, Beach handball, Footy volley, Slack line, Flag rugby ou encore Teqball : les adeptes des sports de plage ont désormais l'embarras du choix à Palavas. La municipalité a en effet décidé de dédier une ZAM (zone d'activités municipale) rive gauche, sur la plage de l'Hôtel de Ville, à toutes ces activités qui ont le vent en poupe. « On mise sur le sport et cet aménagement global est en parfaite cohérence avec ce que l'on essaie de mettre en place depuis plusieurs années, entre apaisement et activité familiale et sportive », confie Jérôme Jeanjean, conseiller municipal.

René Lopez, conseiller municipal délégué précise qu'il y a notamment huit terrains de beach tennis avec des poteaux réglables en acier traité. Un sport qui prend un essor considérable (presque une centaine d'adhérents à ce jour) sous la houlette du président du club, Christophe Bel. Du 14 au 17 juillet dernier, le Summer beach tour, premier du nom regroupant près de 300 joueurs, a donné le ton et a montré la popularité grandissante d'un sport considéré comme de haut niveau par la FFT depuis 2021. « Pendant quatre jours, on a réussi à faire une belle promotion de ce sport qui a de plus en plus d'adeptes », prolonge Christophe Bel. Tribune pour les supporters, animations par un speaker et un DJ, tournoi pour les vacanciers, ateliers d'initiation, la rive gauche s'est transformée en un gigantesque tournoi du Grand Chelem. Le sable en plus.

Un espace réservé aux activités sportives de plage

Ces diverses activités de plage font l'unanimité car elles ont un côté

> LE PALAVAS BEACH SPORTS

Créé en 2020 à l'initiative de Romain Tebani et Clément Farras, le PBS proposait initialement une pratique compétitive du beach soccer avec une trentaine d'adhérents qui participaient aux compétitions départementales et régionales encadrées par la Fédération Française de Football. Pour la saison estivale 2022, le club a diversifié son offre et a proposé des activités sportives de plage à destination des enfants de 7 à 14 ans. Ces derniers ont ainsi pu s'initier aux joies du beach handball, du beach tennis, du beach volley, du beach soccer ou encore du flag rugby et de l'ultimate. L'engouement a été tel qu'à l'avenir le PBS souhaite développer son travail auprès des jeunes en proposant des activités aux locaux tout au long de l'année en partenariat avec les acteurs du territoire palavasien.

fun et ludique, elles présentent en plus peu de risque de blessure, ce qui rend ces sports accessibles à un large public, quel que soit l'âge ou le niveau de pratique. Les vacanciers peuvent ainsi associer vacances, plage et pratique sportive sans aucun problème. Cerise sur le gâteau, c'est qu'ils n'engendrent aucune pollution. Un atout non négligeable pour les élus. « C'est évident qu'en tant que station balnéaire désireuse de réduire notre impact sur l'environnement, ces activités sont une belle vitrine », poursuit Anne Bonnafous, déléguée au commerce et à l'environnement.

D'ailleurs, les serviettes, les parasols, les pique-niques et la baignade sont interdits sur cet espace. La mise aux normes des terrains de beach soccer a également été réalisée avant l'été. L'Agora Sport, salle de sport éphémère et ouverte à tous, a permis d'animer l'été des Palavasiens et des vacanciers. « On ne relâche pas nos efforts, on incite tous ceux qui viennent avec l'esprit sportif à tester ces activités, conclut Jérôme Jeanjean. Notre ville sait ce qu'elle est, une cité authentique et familiale. » ●



Beach soccer



Course à pieds



Beach volley



Beach tennis

Palavas, ville fleurie

Pour faire des économies, pérenniser les plantations et gagner en esthétique, le service Fleurissement a décidé de créer une serre municipale afin d'opérer l'alternance été/hiver. Un permis de végétaliser sera également mis en place à l'automne.

Avec plus de 600 jardinières en son sein, Palavas est une ville où il fait bon vivre. Le travail du service fleurissement n'est pas de tout repos et l'entretien de ces espaces verts coûte cher à la municipalité. C'est pourquoi il a été décidé de créer une serre municipale. « *L'objectif, c'est d'entretenir et de pérenniser tout en réduisant les coûts et en améliorant l'esthétique* », justifie Anne Bonnafous, déléguée au commerce et à l'environnement. Pour la serre, qui a été montée dans l'espace du service fleurissement, la ville a embauché une jardinière de métier, très qualifiée, qui a débuté en juillet et qui a déjà bien entamé la mise en place de cette nouvelle politique de préservation des plantations. « *L'idée c'est de faire un mix de plantes vivaces, de graminées, de plantes grasses et de fleurs, principalement des espèces méditerranéennes* », détaille Anne Bonnafous. Ce système va permettre d'entretenir et de protéger les plantations l'hiver dans la serre et surtout d'avoir des jardinières beaucoup plus jolies au printemps puisqu'elles auront eu tout loisir de pousser pendant ce laps de temps.

Un permis de végétaliser

Par ailleurs, il a été décidé la mise en place, dès l'automne, d'un permis de végétaliser. « *Il s'agira de permettre aux habitants de végétaliser et d'entretenir des jardinières, un tour d'arbre ou un espace fleuri qui se trouvera devant chez eux* », explique encore l'élue. Cela permettra d'accroître la végétalisation de l'espace public au-delà de ce que la municipalité peut faire et de responsabiliser les habitants sur leur cadre de vie. Un guide sera édité pour les accompagner et un petit kit de démarrage sera mis à disposition. Enfin, tout ce dispositif sera bien entendu accompagné par le service fleurissement pour aider à l'entretien de notre beau village ●



ZOOM SUR

> LES AIRES DE COMPOSTAGE COLLECTIF

Avec l'appui du Pays de l'Or Agglomération, Palavas va prochainement mettre en place des aires de compostage partagées. Les bacs à compost collectifs installés permettront de valoriser les déchets biodégradables, qui représentent actuellement 30% du poids de nos poubelles. Un outil qui permettra de réduire drastiquement les déchets mais aussi de valoriser les matières organiques, de fertiliser les sols, de réduire l'utilisation d'eau et de nourrir la serre municipale. Pour rappel, il s'agit d'une obligation légale à partir de 2024. Si vous êtes sensible à l'environnement et au tri des déchets, vous pouvez même devenir référent(e) bénévole pour une aire de compostage partagé à Palavas-les-Flots. Plus d'informations sur www.paysdelor.fr



> LE PROGRAMME « SAUVAGES DE MA RUE » EST ACTIF !

Le programme « Sauvages de ma rue » a pour but de vous permettre de reconnaître les espèces végétales qui poussent dans votre environnement immédiat, les plantes que vous croisez quotidiennement dans la rue, autour des pieds d'arbres, sur les trottoirs, dans les pelouses... Pour participer, c'est très simple : sur une portion de trottoir, il vous suffit de relever la présence d'espèces végétales parmi les 240 référencées du protocole et de les rentrer dans l'outil de saisie. Une fois saisies, les données seront envoyées aux chercheurs. Un beau projet pédagogique à réaliser seul, entre amis ou en famille !

Plus d'informations sur : www.tela-botanica.org/projets/sauvages-de-ma-rue

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le retour à la vie normale

L'allègement du protocole sanitaire a permis aux enseignants de Palavas avec les parents d'élèves et les services de la ville de pouvoir organiser à nouveau de nombreux projets avec la participation de l'ensemble du personnel municipal du service scolaire. Retour sur les moments forts de l'année 2021-2022.



Haut les cœurs ! Après deux années de frustration et de stand-by, les enfants scolarisés à Palavas partagent l'enthousiasme et la générosité de l'ensemble du personnel municipal du service scolaire. « On a notamment pu relancer le projet « Chœur d'école », explique Emmanuelle Arnold-Philippot, adjointe en charge de l'école, de l'enfance et de la petite enfance. Les élèves de l'école maternelle Pierre et Marie Curie et de l'école élémentaire Louis Pasteur ont bénéficié tout au long de l'année scolaire des interventions de Li Duchateau, professeur de chant et cheffe de chœur.»

Ce projet, financé par la mairie, s'est finalisé par un magnifique concert le 17 mai où les élèves ont interprété des chants d'hier et d'aujourd'hui, parfois en italien et même en chinois, mais toujours avec l'admiration des parents pour la qualité du travail accompli. Moment de joie également pour les petits élèves de l'école maternelle qui nous ont offert en musique et sous les confettis un magnifique défilé de carnaval sur les quais le 22 avril.



Olympiades, classe verte et fête de l'école

Le sport a aussi été au cœur des animations et notamment lors des fameuses Olympiades organisées par notre animateur sportif, Lionel Balsan. Ces épreuves collectives ont permis aux différentes équipes de s'affronter et de se retrouver autour du sport dans un esprit d'entraide et de solidarité. Les enfants palavasiens ont également pu profiter de plusieurs sorties scolaires et de projets pédagogiques autour du jardinage, de l'équitation et du sauvetage en mer. Quant aux CM2, ils ont fini l'année en beauté en participant à la classe verte organisée par leur enseignant, un grand moment de convivialité et de partage pour nos futurs collégiens qui ont reçu également de la part de Monsieur le Maire, lors d'une petite cérémonie dans la salle du conseil municipal, une calculatrice scientifique pour les féliciter de leur entrée en 6^e. Tous les enfants, parents et enseignants ont eu le plaisir de se retrouver lors d'une magnifique fête de l'école pour clôturer cette année passer les deux olympiades.

L'année scolaire 2022-2023 s'annonce également sous les meilleurs auspices. « Durant l'été, toute l'équipe du service scolaire a œuvré à l'entretien et au grand nettoyage des écoles et des classes, ajoute Emmanuelle Arnold-Philippot. Toutes les réparations et rénovations nécessaires ont été effectuées pour pouvoir accueillir les élèves et les enseignants dans les meilleures conditions. Nous souhaitons à tout le monde une très belle année scolaire. » ●

**ZOOM
SUR**

> LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Sur la volonté des élus de Palavas et dans le cadre de la compétence restauration scolaire exercée Pays de l'Or Agglomération, un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire appelé « Regard'Or » a été initié dès mars 2015. Dans le cadre de ce projet, des diagnostics précis ont permis de définir et mettre en place des actions en cuisine (évolution des grammages sur la base de pesées systématiques, suppression de certains plats, mise en place d'un nouveau logiciel et de nouvelles recettes, etc...) et au sein des restaurants scolaires (travail sur la présentation des assiettes, sensibilisation des convives, réalisation de pesées, etc.).



Le centre communal d'Action sociale poursuit son accompagnement en faveur des plus démunis et des personnes fragiles

L'adjointe au maire Marie-Claude Nougaret fait front, elle est active au CCAS à la Banque alimentaire et au club des séniors « la Roseraie ». Dans ce numéro elle nous fait part des permanences qui vous permettront un accompagnement.

ACTEURS

Insertion professionnelle - Bénéficiaires du RSA (04 67 83 69 06). Les mardis et jeudis sur rendez-vous : cette association permet de « trouver sa juste place » dans le monde du travail.

CIAS

Centre Intercommunal d'Action Sociale- Assistante sociale (pour les plus de 60 ans) (04 99 06 00 66). Les lundis sur rendez-vous. Le CIAS permet aux séniors de trouver aide et écoute dans leurs problèmes du quotidien.

ESCALES LOGEMENT

Évaluation sociale pour un logement Accompagné-Travailleur social (04 67 58 45 30). Sur rendez-vous. Il s'agit d'un accompagnement des personnes et des familles aux revenus modestes en situation de vulnérabilité pour accès et maintien dans un logement.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Équipe Médico-sociale-Travailleurs sociaux (04 67 67 56 10). Les mardis et jeudis matins sur rendez-vous. L'équipe s'adresse aux personnes avec enfants à charge.

EPE

Point écoute pour les Parents (possible avec enfants) (04 67 03 43 58) - Un vendredi sur deux le matin sur rendez-vous. Il s'agit d'une écoute par des professionnels pour les personnes qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants.

FNATH

Association des accidentés de la vie, accueil et aide aux personnes handicapées (06 25 44 07 85). Le 2^e et dernier mercredi du mois après-midi sur rendez-vous.

MUTUELLE "MA COMMUNE, MA SANTÉ"

Comparatif de mutuelles (06 07 87 68 69). Sur rendez-vous. Etude des dossiers pour une orientation vers des garanties adaptées les besoins.

PLIE/ APIJE

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (04 67 83 55 15). Les mercredis et vendredis après-midis : sur rendez-vous. Mise en place d'actions spécifiques pour progresser dans sa recherche et accéder aux emplois locaux.

- Itinérance numérique : pour vous accompagner dans vos démarches sur les sites tels que : CAF/Pôle emploi/AMELI/ ANTS/ Retraite... : 07 49 37 75 03 ou 04 67 71 48 50. Les mercredis matins sur rendez-vous
- Point Conseil Budget (PCB). Le Point Conseil Budget est un service gratuit de l'État. Que vous rencontriez une difficulté provisoire ou régulière, le PCB vous accompagnera et vous conseillera. (04 67 83 55 15) sur rendez-vous.

SERVICE SOCIAL CARSAT

36 46. Les vendredis matins sur rendez-vous.

SERVICE SOCIAL PÊCHE

04 67 74 73 69 - Permanence téléphonique

FRANCE ALZHEIMER

04 67 06 56 10 – Sur rendez-vous.
04 67 74 73 69 – Permanence téléphonique. Agissez concrètement pour les Palavasiens fragiles ou en difficulté, au plus près de vous : faites un don à votre Centre Communal d'Action Sociale et bénéficiez d'une exonération fiscale ! (entreprises et particuliers). Envoyez votre don au CCAS (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public déduction fiscale 66%).

> LES LOCAUX DU CCAS

15 boulevard Maréchal Joffre
04 67 07 73 21. Présence quotidienne d'un agent chargé du public de moins de 25 ans sans enfant à charge

> ANNEXE DU CCAS

44 Avenue de l'Étang du Grec.



Bénévoles et agents du CCAS durant la journée de mobilisation en faveur de l'Ukraine

Les bénévoles de la banque alimentaire

Anny-Yvonne BENYACAR, Pascale DENICOURT, Tri et Marie-France NGUYEN, Marie NOVELLA

Les membres du Conseil d'administration du CCAS

Christian JEANJEAN, Président
Marie-Claude NOUGARET, Vice-Présidente
Yvette CALDERON, Mylène CAVALIE RAVEL,
Jean-Pierre FORT, Jean-Marie GUIRAUD-
CALADOU, Françoise GUERIN, Jérôme
JEANJEAN, Michel NOGUES, Clotilde
ROQUES-DOMINGO, Francis SERIS

Le personnel du CCAS

(sous la responsabilité de Marie-Claude NOUGARET), Marie MEDARD Responsable
Bruno DELAYE Agent social, Mylène HOUVENAGHEL Agent social, Didier ANJOLRAS



**KEV ADAMS
PARRAIN
DU TÉLÉTHON
2022**

LA JOURNÉE NATIONALE DU TÉLÉTHON SERA LE 3 DÉCEMBRE 2022

de nombreuses animations seront proposées dans votre ville afin de collecter un maximum de dons ! N'hésitez pas à nous rejoindre en contactant l' 04 67 07 73 21 ou elansolidaire@palavaslesflots.com

ENVIRONNEMENT

Palavas, destination verte par excellence

Renouveau de la Réserve Marine de la Côte Palavasienne, création à venir du sentier sous-marin, préservation du littoral via « Palavas Horizon 2050 », la municipalité œuvre chaque jour pour anticiper l'avenir et protéger l'environnement. État des lieux.

Palavas ne serait pas Palavas sans la richesse de son littoral et de ses zones halieutiques (mer et étangs). Les bonnes nouvelles pour les protéger affluent en ce sens depuis plusieurs mois. Tout d'abord le renouvellement de la Réserve marine de la côte palavasienne (RMCP). Michel Rozelet, adjoint au Maire attend d'en savoir plus sur le type de gouvernance pour avoir des réponses à certaines questions « mais ce que l'on sait, c'est qu'on veut absolument conserver le balisage de la réserve pour continuer à matérialiser l'espace à protéger. » Il est toujours bon de rappeler que ce sont les pêcheurs et la Prud'homme de Palavas qui sont à l'origine de cette réserve. En outre, suite à une réunion avec la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) en juin dernier, il a été décidé de relancer une demande de renouvellement pour cinq ans. Autre bonne nouvelle, les suivis scientifiques, effectués depuis cinq ans par la société P2A, et qui couvrent 100 ha dans la zone de la Porquière, sont toujours extrêmement positifs. L'abondance sur les récifs a été multipliée par 4 depuis 2016 et la taille moyenne des poissons a augmenté. De plus, des espèces protégées comme le denti ou le mérout ont été de nouveau observées dans cet écosystème sous-marin préservé de toute forme de pêche ou de plongée, de mouillage ou de dragage. Un jeune étudiant a été embauché pour effectuer la surveillance du site tout l'été et un bateau (20 000€) a été acheté. P2A a également installé des sargasses (très grandes algues brunes marines, 25 en tout) à la sortie du Lez pour tenter de retenir le sable et éviter de faire trop de dragage.

Sentier sous-marin : rendez-vous en 2023 !

Le sentier sous-marin a nécessité une réflexion plus longue. En dépit de la crise du COVID, le projet se poursuit et n'attend plus que l'avis formel de la DDTM pour lancer les travaux. En tout, 7 bouées avec des explications pédagogiques seront installées, et une main courante sera mise en place pour que les enfants et les adultes puissent s'accrocher afin de lire les explications.

Palavas Horizon 2050 : le trait de côte sous surveillance

Afin d'anticiper l'avenir et préserver notre littoral, la municipalité a lancé un projet scientifique nommé « Palavas Horizon 2050 » avec l'appui de chercheurs, d'étudiants et de scientifiques tel que le professeur Bouchette de l'Université de Montpellier. Le but est de filmer et d'analyser le flux et le reflux du trait de côte pour en comprendre son évolution. Une société a été chargée d'étudier précisément via un drone les données du trait de côte afin de le comparer aux chiffres d'il y a 40 ans. A l'heure actuelle, le mouvement des vagues et du sable a formé une petite dune à environ 80 - 100 m de la plage. La pose de récifs artificiels ou de géotubes, à l'exemple de Sète et Marseillan pour protéger la plage du Lido, pourraient faire partie des solutions. Affaire à suivre dans les mois à venir pour un projet unique et qui demandera de gros efforts pour être réalisé sur l'ensemble de notre littoral avec au bout un remède contre l'invasion de la mer, le recul du trait de côte et la menace du réchauffement climatique. Un article plus détaillé suit en page 21. ●



L'INFO +

> POURQUOI INSTALLER DES RÉCIFS ARTIFICIELS ?

Cet hiver, les pêcheurs se sont rendus compte qu'il y avait eu du braconnage dans la réserve. A priori, c'est plusieurs tonnes de daurade qui avait été prélevées sur quatre mois. Baptiste Canville, le premier Prud'homme, a demandé à ce que l'on place des récifs artificiels afin de permettre d'arracher les filets des braconniers. C'est un long procédé, mais si cela est accepté, ce serait valable pour 15 ans. Cela permettrait également de créer un habitat pour les mollusques et les poissons.

NOUVEAUTÉ

> UNE NURSERIE À POISSONS AU PORT

Afin de préserver les juvéniles et de repeupler les fonds marins, le port de plaisance va bientôt s'équiper d'habitats artificiels. Au total, une trentaine de modules (quais, pontons et digues) sont prévus ainsi qu'un suivi scientifique annuel.

LE SAVIEZ-VOUS ?

> L'EUPHORBE PEPLIS, ÇA VOUS PARLE ?

Une plante très rare a été découverte récemment sur nos plages. Il s'agit de l'Euphorbe peplis qui présente des tiges rougeâtres, plaquées sur le sable. Autrefois répandue sur l'ensemble de la façade atlantique et du littoral méditerranéen, elle a peu à peu disparu des radars. Protégée au niveau national, cette plante est très sensible au piétinement et au nettoyage mécanique qui détruit son habitat. C'est pourquoi la municipalité a mis en place des protections monofils et des ganivelles ainsi que des campagnes de sensibilisation à destination des usagers. Sa présence démontre la bonne qualité de nos plages.

ZOOM SUR

> LES PORTS, RICHESSE DE NOS FLOTS !

Palavas-les-Flots dispose de trois ports dans un cadre exceptionnel situé entre mer, étangs et fleuve. Notre Port de plaisance (1130 places), notre Port fluvial (32 places) et notre Port intérieur (855 places), incluant la base Paul Riquet, le canal et les canalettes, vous accueillent toute l'année. A ce propos, Palavas est en cours de certification « Ports Propres », pour ses actions en faveur de l'environnement et a obtenu 2 anneaux « Qualité Plaisance ».

ZOOM SUR

> LE NETTOYAGE BÉNÉVOLE SUR LA PLAGE

Vous êtes une association, une structure éducative, un professionnel, un organisme public et vous souhaitez organiser un nettoyage bénévole sur la plage de Palavas-les-Flots. Rien de plus simple, il suffit de contacter la mairie au 04 67 07 73 00 afin de déclarer cette action et l'intégrer à l'agenda. Le pôle « Environnement et Valorisation » de l'Agglomération du Pays de l'Or vous apportera également son soutien avec la mise en place de bacs de collecte situés en fin de parcours, le prêt de kits de collecte (sacs de collecte en toile et pinces disponibles sur le site de Mudaison ou bien directement distribués sur place) et un accompagnement par une équipe d'ambassadeurs du tri.



RETOUR SUR L'ÉTÉ



ZOOM SUR

> LA FERIA DE LA MER

Les 6, 7 et 8 mai derniers, la Feria de la mer a sonné le retour des festivités à Palavas. Grâce à l'investissement de tout le monde, et notamment des six associations présentes au village de Bodega (Le club de tennis, le club de rugby, Marine et Tradition, Los Popinos, l'association des rameurs et la Prud'homie), le succès a été au rendez-vous. « Cette année, on a remis sur pied le village de Bodegas mais pas de la même manière qu'auparavant, on

avait décidé de monter un village associatif », détaille Sébastien Rives, conseiller municipal délégué, et vice-président du comité « Palavas Animations Festivités ». La ville a pris en charge la location des Bodegas pour les mettre gracieusement à disposition des associations qui ont parfaitement joué le jeu. « Il y a eu de belles courses dans les arènes mais aussi l'abrivado de la plage, les chanteurs, les sévillanes, les joutes... c'était familial, on a eu du monde, on peut parler d'un retour gagnant », conclut l'élu.

24h de Saint-Pierre

24h de Saint-Pierre : Ils ont osé pour les enfants ! Énorme succès pour la 5e édition des 24h de Saint-Pierre à la fin du mois d'août à Palavas. Le défi sportif et caritatif a permis de récolter la somme de 435 415 € au profit des enfants malades.

« Chaque enfant est la meilleure raison de tout oser ! » Le message solidaire est encore une fois bien passé lors des 24h de Saint-Pierre. Pour la 5^e édition, les 27 et 28 août derniers, 91 équipes ont participé à un triple défi, festif, sportif au profit des enfants malades de l'Institut Saint-Pierre. « Il y a eu une incroyable mobilisation de toutes et de tous, et je suis ravie que les commerçants aient joué le jeu en portant des tee-shirts aux couleurs de l'événement et en posant des affiches sur leurs devantures », se réjouit Laure Baulez, la responsable de la communication de l'Institut Saint-Pierre. Même le Phare de la Méditerranée piloté par la ville, a joué le jeu en se parant de bleu. Sur place, l'événement, accessible à tous, sportifs ou non, particuliers ou entreprises via les team building, a permis à plusieurs équipes de se défier sur des épreuves de course à pied, de marche, de paddle géant, de beachvolley, de ninj'aqua ou de VTT. Un challenge que les 1700 participants ont relevé avec brio, dans une ambiance bon enfant. Le challenge connecté, créé pendant la crise sanitaire, a lui aussi remporté un franc succès.

Le Humanlab de Palavas

Des fonds qui vont permettre de financer des soins autour de différentes pathologies comme la surdit , les troubles du langage, le surpoids, le diab te ou des probl mes cardiaques. Cette ann e, les visages de la cause se nomment Valentina, Andr a, Jessy, Tim o, Victor et Eulalie. « Ils repr sentent ces milliers d'enfants qui avancent, gr ce   tous ces dons, sur le chemin de la gu rison ou de l'autonomie », ajoute Laure Baulez. Le Humanlab, une structure qui a pour but de rechercher et d'apporter des solutions afin d'am liorer l'autonomie et la qualit  de vie des personnes, notamment les personnes en situation de handicap, est financ    100% par les 24h de Saint-Pierre. Seules 12 Humanlab existent dans le monde entier et celui de Palavas est le seul qui s'occupe essentiellement d'enfants.

La ville de Palavas et l'Institut Saint-Pierre remercient  galement les 300 b n voles qui ont particip    l'organisation de ces  preuves sportives caritatives. **Sans eux, rien ne serait possible !** ●

Toutes les informations sur www.24hsaintpierre.org



LE SAVIEZ-VOUS ?

> LA D FISCALISATION

Les donateurs particuliers peuvent d fiscaliser leurs dons   hauteur de 66% de l'Imp t sur les revenus. Par exemple, un don de 100    la Fondation Saint-Pierre ne vous revient finalement qu'  34  apr s d fiscalisation sur l'IR.

Pour tout renseignement, contactez Matthieu Vezolles, responsable M c nat et Philanthropie au 04 67 07 75 94
06 24 43 17 76 ou par mail   l'adresse matthieu.vezolles@fondationsaintpierre.org



ZOOM SUR

> LA FONDATION

Reconnue d'utilit  publique en f vrier 2018, la Fondation Saint-Pierre fait partie de l'histoire de Palavas-les-Flots. Environ 10 000 enfants sont soign s chaque ann e au c ur du plus gros h pital p diatrique de France en mati re de soins de suite et de r adaptation (SSR).

Plus d'informations sur <https://www.fondationsaintpierre.org/>

La station classée de Palavas va fêter ses cent ans en 2024 !

En 2024, Palavas va célébrer son centenaire en tant que station classée tourisme balnéaire. Le programme n'est pas encore finalisé mais une exceptionnelle exposition Gustave Courbet devrait voir le jour.



LE SAVIEZ-VOUS ?

2024, année emblématique. Palavas va fêter son centenaire en tant que station classée tourisme balnéaire (auparavant, cela s'appelait station balnéaire et climatique, mais cela n'existe plus depuis 2010 avec la réforme du code du tourisme). « On a décidé de faire un bel événement pour marquer le coup, révèle Thierry Rolland, le DGS. On fait partie des 560 communes en France qui sont classées station de tourisme et on fait partie des très rares communes qui ont gardé leur compétence communale du tourisme malgré la réforme de la loi NOTRE en août 2015 ! » Si le programme des festivités est encore en discussion (une commission « Palavas 2024 » sera créée prochainement et portée par le service culture), la municipalité voudrait créer une exposition Gustave Courbet à Palavas et fêter le 170^e anniversaire de la création de l'œuvre « Le bord de mer à Palavas » du célèbre peintre français.

> QUELQUES GRANDES DATES DE PALAVAS

- 1850 : Institution de la commune
- 1872 : Lancement du petit Train
- 1883 : Le journal « le Palavas les Bains » est créé
- Le 26 avril 1924 : Palavas devient station balnéaire et climatique
- Le 16 avril 1928 : Palavas devient Palavas-les-Flots
- 1992 : Inauguration du parc du Levant
- 2000 : Inauguration du Phare

Une rencontre avec le maire de Montpellier

Un tableau commandé par son mécène montpellierain, Alfred Bruyas et qui a été peint par Courbet lors de son premier séjour à Montpellier. En France, il y a deux musées publics qui disposent des œuvres significatives : le Muma du Havre (Les bords de mer à Palavas et La Vague, deux huiles sur toile) et le Musée Fabre à Montpellier (Le bord de mer à Palavas). A ce propos, le DGS confirme une rencontre entre notre maire et celui de Montpellier, Michaël Delafosse, pour mettre en place ce partenariat. L'idée serait donc de construire une balade dans la ville autour d'œuvres d'art de renom qui feront écho à des événements marquants de l'année 1924 (reconnaissance URSS, crise monétaire, guerre du Rif, la mort de Lénine, etc...). Pour les autres festivités, le service culture devrait en dévoiler les contours prochainement... ●



Le bord de mer à Palavas de Gustave Courbet



L'éclairage public passe au vert !

Face à la hausse constante du prix de l'énergie, la municipalité a lancé une vaste opération de réduction des coûts via le passage progressif de tout l'éclairage public en LED. Explications.

LE SAVIEZ-VOUS ?

« Il y a urgence. Si on ne prend pas des mesures tout de suite, cela va coûter 3 à 4 fois plus cher ! » La guerre en Ukraine a occasionné l'envolée des prix de l'énergie. L'électricité en tête (le gaz a lui aussi plus que doublé) qui est passé de 74€ par mégawatt en février 2021 à 217€ en 2022. « Les prévisions sont de l'ordre de 305€ pour 2023 », craint le DGS Thierry Rolland. La problématique, qui figurait déjà à l'ordre du jour du débat d'orientation budgétaire de décembre 2021, a conduit à la création d'une commission énergie où siègent plusieurs élus du groupe majoritaire volontaire comme Jean-Louis Gomez, Sébastien Rives, Jérôme Jeanjean, Dominique Massot ou encore Marie Benedetti Baniol sous la présidence du Maire Christian Jeanjean. La consommation énergétique d'une ville comme Palavas (environ 550 000 € par an !) repose sur deux composantes essentielles : l'éclairage public et les bâtiments publics (plus de 50 bâtiments majeurs au sein de la municipalité). « La commission s'est rapidement mise à travailler sur le plus immédiat, le plus efficace et le plus réaliste tout de suite, à savoir l'éclairage public ».

1783 points lumineux au sein de l'éclairage public

Après recensement, il a été dénombré 1783 sites ou points lumineux qui composent l'éclairage public. D'ores et déjà 12,5% du parc est passé en LED et la municipalité s'est engagée à traiter entre 300 et 350 points lumineux (déjà identifiés) en 2022. En priorité, l'avenue Saint-Maurice, l'avenue de Maguelone, le Boulevard Joffre, le Boulevard Sarraïl et le front de mer car ce sont les secteurs qui consomment le plus. Tout en sachant que le bassin Paul Riquet est déjà équipé de LED. Dans un premier temps, la Ville va engager 450 000 € et environ 1,5 M€ sur les deux ans et demi à venir pour

> LE COÛT DES LED

Pour optimiser les coûts, la municipalité a opté pour le maintien des emplacements et des structures existantes dans la mesure du possible. Mais pour passer en LED, il ne suffit pas de changer simplement une ampoule, il faut repartir du socle, changer le câblage, la platine, le poteau éventuel et le chapeau. C'est environ 1100€ HT par poste, soit 1250 €TTC par lampadaire.



finaliser l'opération. Il convient aussi de s'attaquer à un plus gros morceau, en l'occurrence les bâtiments publics. « Il y a un audit en cours de réalisation, on a priorisé les bâtiments les plus énergivores : 5 bâtiments qui représentent 1 000 000 kWat ». Après un diagnostic pointu, la commission devra trouver des solutions thermiques et des moyens de financement. « Ce sera aussi l'occasion de développer des bâtiments à énergie positive pour coller à la politique vertueuse du village », conclut le DGS aidé en cela par nos deux ingénieurs Audrey Olivier et Frédéric Pinson. Parallèlement, une mission a été confiée à L'Or Aménagement pour diagnostiquer la Salle Bleue et le Phare de la Méditerranée afin de proposer des solutions de réaménagement. Le plan « Bâtiments publics » devrait courir jusqu'à 2030. ●

L'INFO +

> L'EXTINCTION LUMINEUSE

L'opération LED va permettre aux services techniques de redécouper le zonage des armoires électriques par quartier et ainsi de diminuer l'intensité lumineuse. Lors des échanges, la commission a exclu l'extinction lumineuse complète car elle ne pourrait pas se faire sur les grands axes, ni l'été donc elle n'aurait pas une influence considérable. Le choix a été fait dans un premier temps d'abaisser l'intensité sur les équipements LED de 50%, ce qui permettra d'économiser la facture de 60% avec les ampoules LED et 15% pour les baisses d'intensité.



Palavas s'engage pour moins consommer

Consciente de son impact environnemental important, la ville s'engage aux côtés du Pays de l'Or dans des démarches de réduction des consommations électriques. Explications.



Des économies d'énergie avec le boîtier Voltalis

Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques et consciente de son impact environnemental, la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or mène des actions concrètes en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la transition écologique. Le Pays de l'Or, en partenariat avec la société française Voltalis, propose ainsi à tous les habitants du territoire chauffés électriquement une solution pour consommer moins et mieux ! Palavas soutient et relaie cette initiative pour laquelle la mobilisation de chacun est nécessaire. Totalement gratuit et sans abonnement, ce dispositif se matérialise par des petits boîtiers connectés alliés à une application mobile offrant des services utiles et innovants. Raccordés aux appareils les plus énergivores, comme les radiateurs, ce boîtier permet de piloter leur consommation et de la réduire très brièvement, sans que cela n'impacte le confort des occupants.

Moins de CO2 et des économies pour les foyers équipés

Chaque particulier équipé bénéficie d'un espace personnel gratuit disponible sur PC, smartphones et tablettes. Cet espace permet de suivre sa consommation d'électricité en temps réel, de piloter son chauffage et même de le programmer en toute simplicité selon ses habitudes de vie. Il est accessible par l'adhérent dès finalisation de l'installation du dispositif dans son logement. Cette technologie permet également de soulager le système électrique lorsque celui-ci en a le plus besoin, comme lors des pics de consommation hivernaux ou d'une baisse de production des énergies renouvelables. Au lieu de faire appel à des centrales polluantes pour produire plus, le système électrique fait appel à Voltalis pour réduire la demande. Résultats : moins d'émissions de CO2 et des économies pour les foyers équipés. Vous êtes chauffés à l'électricité et souhaitez réaliser des économies d'énergie ? N'attendez pas et faites installer gratuitement les boîtiers Voltalis dans votre logement pour contribuer activement à la transition énergétique !

Pour plus d'informations : www.voltalis.com

Pour prendre rendez-vous : 05 40 25 69 96

paysdelor@voltalis.com

La rénovation énergétique

En partenariat avec le Pays de l'Or et via l'association Gefosat, les Palavasiens ont la possibilité de s'orienter vers le guichet unique de rénovation énergétique. Qu'il s'agisse d'une rénovation par poste de travaux ou d'une rénovation globale, les économies possibles sont plus qu'intéressantes grâce au dispositif MaPrimeRénov'.

1. Rénovation par poste de travaux

Porté par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), il permet d'obtenir des financements en fonction du niveau de vos revenus :

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODÊTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODÊTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	15 262 €	19 565 €	29 148 €	supérieur à 29 148 €
2	22 320 €	28 614 €	42 848 €	supérieur à 42 848 €
3	26 844 €	34 411 €	51 592 €	supérieur à 51 592 €
4	31 359 €	40 201 €	60 336 €	supérieur à 60 336 €
5	35 894 €	46 015 €	69 081 €	supérieur à 69 081 €
par personne supplémentaire	+4 526 €	+5 797 €	+8 744 €	+8 744 €

Concrètement, vous recevrez une prime en €/m² pour des travaux d'isolation ou une prime en € pour l'installation d'un système de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire. Attention, il faut impérativement faire la demande d'aide avant de signer les devis. Les entreprises choisies doivent être labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Il est possible de demander des primes pour différents travaux lors de la même demande MaPrimeRénov'. Une fois votre demande réalisée, il faudra qu'elle soit clôturée avant de demander une prime supplémentaire pour d'autres travaux. Cependant, vous ne pouvez dépasser 20 000 € de prime sur 5 ans.

2. Rénovation globale

Si vous êtes dans la catégorie modeste et très modeste, vous êtes éligibles à MaPrimeRénov' Sérénité.

- > Vos travaux doivent conduire à un gain énergétique de 35 %.
- > Prise en charge de 50 % ou 35 % du montant HT de vos travaux jusqu'à 30 000 € de travaux.
- > Vous pouvez cumuler cette aide avec des certificats d'économies d'énergie.

Vous devez obligatoirement être accompagnés par un opérateur agréé ou habilité par l'Anah. Il réalise un diagnostic de votre domicile et vous aide à constituer le dossier et à le déposer.

Si vous êtes dans les catégories intermédiaire et supérieur, une prime de 7 000€ et 3 500€ peut vous être délivrée si votre projet permet un gain énergétique de 55% sur la base d'un audit énergétique RGE. D'autres forfaits existent en fonction de l'étiquette énergie avant et après travaux.



LE SAVIEZ-VOUS ?

> FRANCERÉNOV' CONSEILLE GRATUITEMENT

Financé localement, l'espace conseil France Rénov', porté par l'Association GEFOSAT, offre de multiples services pour vous accompagner. Les Espaces France Rénov' dispensent notamment un conseil gratuit, neutre et indépendant sur la rénovation énergétique et les aides financières associées.

Contact : du lundi au vendredi de 9h à 13h au 04 67 13 80 94 ou depuis leur site internet <https://www.gefosat.org/> en remplissant le formulaire de contact.

QUELQUES CONSEILS

12 astuces pour faire des économies !

(source article de Julie Aboulin – Midi-Libre du 26 mars 2022)

- 1** Ne pas laisser ses appareils en veille = économie de 80 à 100€ en moyenne.
- 2** Baisser le chauffage à 19°C dans les pièces à vivre et à 17°C dans les chambres = chaque degré supplémentaire peut entraîner une hausse de 7% de vos dépenses énergétiques.
- 3** Couvrir ses casseroles = économie de 25% d'électricité ou de gaz.
- 4** Faire ses courses avec une liste = cela permet d'éviter les rayons où vous n'avez rien à acheter.
- 5** Changer sa chaudière = votre vieille chaudière est énergivore (en moyenne une chaudière installée après 1980 consomme en moyenne 20% de plus qu'une chaudière haute performance énergétique et 10 % de plus pour celles installées après 2000).
- 6** La technique des enveloppes : à chaque enveloppe correspond une catégorie de dépenses (courses, carburant, habillement, loisirs ...) cela limite le dépassement de votre budget.
- 7** Utiliser des applications = en téléchargeant les applis des structures qui proposent de l'occasion ou de la seconde main.
- 8** Se servir du « cashback » = le « retour d'argent » vous récupérez un pourcentage de vos achats sur certaines plateformes mais UFC - Que Choisir le présente comme une opération de marketing qui incite à multiplier les achats, à vous de juger !
- 9** Scruter votre contrat d'assurance = il est possible de changer d'assureur, c'est le nouvel assureur qui réalise les démarches de résiliation.
- 10** Cuisiner en grande quantité = vous réduirez les plats industriels ou livrés à domicile, ce sera moins coûteux et meilleur pour la santé !
- 11** L'étiquette énergétique = soyez vigilants à la lettre qui s'affiche lors des achats d'appareils ménagers.
- 12** Consommer moins = en privilégiant le troc ou l'échange de services dans votre quartier.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE DE PALAVAS-LES-FLOTS

La hausse du coût des énergies (électricité, gaz...) a des conséquences pour les Palavasiens, mais aussi pour la Ville et son équilibre budgétaire. Dès le mois de juin, nous avons mis en place une « Commission Énergies », ayant pour objectifs de réaliser une analyse de la situation en matière de dépenses énergétiques, de proposer des actions d'économies, mais aussi d'en effectuer le suivi. Un plan de sobriété énergétique a ainsi été élaboré.

Les 10 mesures du « Plan de sobriété énergétique de la Ville de Palavas-les-Flots » sont les suivantes :

- 1 Lancement de diagnostics énergétiques des bâtiments publics**
- 2 Généralisation des ampoules led** pour l'éclairage public (remplacement d'environ 350 lanternes lancé dès l'été 2022 - travaux terminés en décembre 2022)
- 3 Réduction de l'intensité de l'éclairage public** sur les zones équipées de candélabres à Led de 23h à 5h du matin
- 4 Extinction de l'éclairage du Phare de la Méditerranée à partir de une heure du matin** (sauf en période estivale ou de contrainte liée à la sécurité du transport aérien)
- 5 Extinction de l'éclairage public du Parc du levant A. Edouard à partir de minuit dès la fermeture sauf 3 points lumineux au centre du parc.**
- 6 Acquisition de véhicules électriques** plutôt que thermiques
- 7 Limitation de la température** à 19 degrés l'hiver et 26 degrés l'été
- 8 Installation prochaine d'ombrières de production photovoltaïque** sur une partie des parkings du bassin Paul Riquet (environ 400 m²).
- 9 Sensibilisation du milieu associatif** aux économies d'énergie (température de 19 degrés en hiver, extinction des luminaires, retrait des réfrigérateurs et congélateurs souvent très peu utilisés...)
- 10 Limitation des illuminations de Noël** du 9 décembre au 10 janvier.

En mettant en place toutes ces mesures, nous visons certes à réduire les dépenses financières de la commune, directement financées par les contribuables, mais aussi à ancrer de manière durable des démarches éco-responsables dans le quotidien de chacun et ainsi à relever les enjeux environnementaux auxquels nous faisons face.



ZOOM SUR

> RÉNOV'OCCITANIE

La région Occitanie a mis en place le parcours Rénov' Occitanie vous permettant de bénéficier d'un accompagnement depuis l'audit jusqu'à la réalisation des travaux. Le reste à charge pour la phase d'audit est de 90€, pour la phase suivi des travaux 480€.

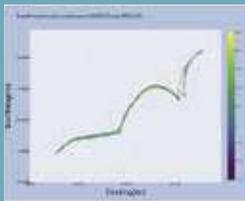
Pour plus d'information sur le parcours Rénov'Occitanie :

<https://renovoccitanie.laregion.fr/>

A noter : les ménages modestes et très modestes non éligibles à MaPrimeRénov' Sérénité peuvent bénéficier de l'accompagnement Rénov' Occitanie.

L'initiative Littoral Palavas Horizon 2050

Présentation d'une solution de protection



Première présentation de l'évolution du littoral repéré par les caméras du boulevard Sarraill et de l'Institut Saint-Pierre.

Les questions d'érosion des plages, de submersion littorale ou encore d'ensablement portuaire – ainsi que les problématiques de gestion de la zone côtière qui sont associés à ces aléas sont au cœur des préoccupations des collectivités territoriales, à toutes les échelles de décision. Dans un contexte de changement global avéré, où chacun peut désormais en constater les effets sur le littoral, la mise en place de stratégies d'aménagement intelligentes et raisonnées est devenue une nécessité absolue pour protéger le milieu naturel et la biodiversité, les citoyens et les biens, et proposer des futurs réalistes au bien vivre en zone côtière.

Palavas-les-Flots devient un territoire d'expérimentation

En 2020, la commune de Palavas-les-Flots et l'Université de Montpellier au travers du réseau littoraliste universitaire GLADYS se sont rapprochés dans le cadre d'une convention partenariale long terme appelée Palavas Horizon 2050. Cette convention a pour ambition finale de définir et mettre en œuvre une stratégie d'aménagement littoral sur la commune de Palavas-les-Flots, pour traiter l'ensemble des problématiques jusqu'à l'horizon 2050 ab minima. Palavas-les-Flots devient un territoire d'expérimentation pour des solutions d'aménagement littoral innovantes, raisonnées, en accord avec le cadrage juridique régalién, et en coordination avec le reste de la façade maritime.

Le partenariat fonctionne sur l'apport de moyens au service de ce projet par la commune et par GLADYS, dans leurs périmètres d'action respectifs, ou par des montages de projets collaboratifs, mais ne repose en aucun cas sur le financement systématique de l'Université par la commune pour servir des objectifs précis et orientés. En outre, le partenariat repose sur des actions concrètes et clairement identifiées (conventions de réalisation), coordonnées à l'échelle du territoire et discutées avec les acteurs régionaux de l'aménagement littoral. Ce fonctionnement garantit l'émergence d'une démarche indépendante, objective et scientifique. Les deux partenaires s'entourent d'entreprises ayant à cœur de protéger le milieu naturel et la commune de Palavas et qui misent sur l'innovation et la R&D littorale pour traiter les actions planifiées.

Un projet d'aménagement innovant de la commune

En cette fin d'année 2022, l'initiative est à 8 mois du bouclage de sa première phase. Depuis 2020, une double réflexion a été menée :

1) d'une part, GLADYS construit un projet d'aménagement innovant de la commune qui sera finalisé pour juin 2023, et dont des contours robustes commencent à émerger,

2) d'autre part, le partenariat s'est entouré des entreprises P2A développement, Line Up Ocean et Waves & See sur lesquels reposent les premières pierres de l'édifice. Concernant la stratégie d'aménagement long-terme, une restitution officielle importante sera faite par GLADYS en juin 2023 à Palavas. Par ailleurs, plusieurs actions sont en cours. Ainsi, depuis 2020, un système de mesure par inversion vidéo créé par l'entreprise Waves & See permet de **quantifier les évolutions du littoral palavasien**. Ce dispositif, qu'on souhaite maintenir sur le long terme, permet aussi de quantifier de manière objective les conséquences des autres actions mises en œuvre sur la dynamique littorale. En outre, l'entreprise P2A développement est engagée dans la résolution du problème d'ensablement portuaire au niveau de l'embouchure du Lez par la **mise en place de solutions biomimétiques** pensées et dimensionnées pour contrôler les flux sédimentaires. L'entreprise Line Up Ocean développe un concept de **sentier récréatif sous-marin** sur la base de solutions également biomimétiques, qui sont par ailleurs capables de contrôler les vagues et la circulation de l'eau en mer. Plusieurs opérations pilotes sont programmées ou en cours. Les actions de déploiement de solutions biomimétiques par ces entreprises ont été pensées avec le soutien de la région Occitanie (financement Littoral 21).



Les structures biomimétiques

Le réseau GLADYS accompagne toutes ces initiatives avec bienveillance en apportant des **moyens de mesure inédits sur la façade** (un parc de plus de 100 appareils) pour suivre de manière objective ces initiatives techniques. L'ambition est de construire **une réponse efficace, résiliente**, en accord avec la démarche générale visant à favoriser le maintien ou le renforcement du milieu naturel, tout en trouvant un cheminement possible pour une vie le long de nos côtes ●

Article communiqué par le Professeur Frédéric Bouchette (du laboratoire Géosciences de l'Université de Montpellier)

Avec près de 300 adhérents et une culture de la transmission, le Team Thon Club Palavasien (TTCP) est une association qui mérite qu'on s'y attarde. Entretien avec son président, Jérôme Ortega, responsable de la Région Occitanie et également sauveteur en mer à la SNSM.

1. La pêche au gros donne le t(h)on

Jérôme Ortega, parlez-nous un peu de votre association...

C'est un club de pêche au gros qui a été créé il y a 5 ans pour pouvoir pêcher ce qu'on appelle le « tout gros » mais plus particulièrement le thon rouge. On a commencé avec une vingtaine de personnes et aujourd'hui on est près de 300 adhérents. Nous sommes issus du monde du rugby et des joutes, c'est pourquoi on a voulu créer un club avec notre identité, basée sur le partage, la formation, l'entraide et la convivialité. Au final, on a fédéré beaucoup de Palavasiens mais on a aussi des gens de la côte, de Perpignan, de Sète, de Frontignan, de la Grande-Motte. On fait des parrainages pour responsabiliser les nouveaux adhérents.

Par quels moyens vous sensibilisez vos adhérents sur les règles à respecter ?

Déjà, on a créé une école de pêche. Aujourd'hui on a une dizaine d'enfants de 10 ans que l'on sensibilise via des petits stages au cours desquels on leur apprend à faire des nœuds, à reconnaître les espèces, sur la façon de les relâcher, les règles à respecter. C'est un moyen de lutter contre le braconnage. On les emmène parfois en mer avec des pêcheurs professionnels pour les sensibiliser sur le dur labeur de ce métier.

Pouvez-vous nous donner un exemple de règle à respecter ?

Il faut déjà savoir qu'il y a plusieurs périodes pour la pêche au thon. En juin, c'est le moment du « no kill », c'est-à-dire qu'on se doit de les relâcher. Autour du 14 juillet, on a droit aux prélèvements avec des autorisations liées à des quotas. Autre exemple, quand on pêche une daurade ou un loup, il faut lui couper la caudale (une partie de la queue). Si on ne le fait pas, on est passible d'une amende de 600€. Ils ont fait ça car beaucoup de personnes pêchent et revendent les poissons au « black », cela crée une économie parallèle qui coupe le circuit des professionnels qui vont à la mer.

2. Le rugby transforme l'essai

La coopération entre les clubs de Palavas et de Lunel, lancée il y a déjà deux ans, a abouti à la montée de l'entité en Fédérale 2 cette saison. L'aboutissement d'un travail de longue haleine sous la houlette du manager Philippe Garriguenc. L'entité regroupant le Rugby Club Palavas, dont la présidente est Charlène Bénézech, et le Rugby Olympique Lunellois appelée Coopération Palavas Lunel Rugby a réussi une saison parfaite en tous points. La réserve a par ailleurs échoué à une marche de la finale du Championnat de France (défaite en demi-finale) tandis que l'équipe première a (A compléter en fonction de leurs résultats, ils étaient qualifiés pour les demi-finales !). Les deux clubs ont mis leurs forces en commun, le niveau sportif pour Palavas et les obligations sportives pour Lunel, afin de former une équipe conquérante. Le groupe senior, composé de 90 joueurs environ, espère maintenant briller au niveau supérieur alors qu'il reste encore un an effectif dans le contrat de coopération ●

<https://palavas-lunel-rugby.ffr.fr/>



De gauche à droite : David Guirao, Christian Jeanjean et Jérôme Ortega.

Quels sont les événements passés et à venir ?

Cet été, on a organisé le 7^{ème} championnat national de pêche sportive haute mer qui a réuni environ 50 bateaux de la Fédération française des pêcheurs en mer. Ça a été un véritable succès avec environ 300 participants (l'équipe du TTCP l'a emporté avec un thon mesuré à 1m58 !). L'année prochaine on souhaite organiser le Master, le même concours mais avec des équipes étrangères. On a un gros système logistique avec un écran géant sur le quai, il y a eu des photos et des vidéos retransmises en direct. C'était en « no kill » pour ne pas vider la mer et éviter les tentations de grosses prises car les meilleurs de la pêche au gros étaient présents ●





3. La pétanque se tient à carreau

C'est peu dire que le Palavas Pétanque est devenu l'un des clubs les plus en vue de l'Hexagone. Cet été encore, le club présidé par Gilles Bonutti, a été la capitale de la pétanque féminine avec l'organisation de la 10^{ème} édition des Internationales du 28 au 31 juillet. Cambodge, Thaïlande, Hongrie, République Tchèque, Suisse, Espagne, Suède, Belgique, Italie, France, tout le gratin de la petite boule s'était donné rendez-vous sur les terrains ombragés du Parc du Levant. Mais ce n'est pas fini puisque le club palavasien a organisé le Trophée des Villes du 17 au 20 novembre. Il s'agit de l'une des plus grosses manifestations de pétanque en France, diffusée entre Noël et le Jour de l'An sur L'Equipe TV, et où les 32 meilleures équipes françaises y sont représentées. « On l'a déjà organisée en 2009 à la Salle Bleue, se souvient Gilles Bonutti. Ça a rempli les hôtels et les restaurants pendant quatre jours, à une période plutôt creuse touristiquement parlant ! » Ouvert toute l'année, le Palavas Pétanque dispose de 80 terrains derrière les arènes et compte 150 adhérents. « C'est un lieu de vie pour les Palavasiens, ajoute le président. Et même si certains ne jouent pas, ils viennent s'asseoir pour échanger, ça remplace un peu le quai l'après-midi... » Deux fois champion de France en 2017 et 2019 chez les féminines, le Palavas Pétanque peut également se targuer de compter dans ses rangs 4 ou 5 joueurs masculins parmi les 50 meilleurs français ●

<https://www.palavaspetanque.com/>



4. L'école de joutes Jean-Louis Roche

Depuis le printemps dernier, le conseil municipal a adopté de nombreuses dispositions qui permettent de transformer l'école de joutes en véritable association. Auparavant gérée par la ville, l'entité dispose désormais de sa propre structure indépendante. Mais, la municipalité ne l'a pas laissée au dépourvu puisqu'elle a mis à disposition un véhicule de l'école de voile afin de pouvoir aller aux tournois à Mèze, Frontignan ou ailleurs, un local pour qu'ils puissent s'entraîner et une subvention de fonctionnement de 7000€. Jérôme Noto et David Aprile restent tous les deux présidents de l'école de joutes ●

contact : 06 85 02 47 31 ou 06 71 97 47 00

mail : ecole.de.joute.palavasienne@gmail.com

5. Un nouveau staff pour le CEP Football

Le CEP entame une nouvelle ère. Après une saison 2021 - 2022 délicate, terminée à la 6^{ème} place du championnat de Régionale 2, le club palavasien a décidé de renouveler le staff technique. À 56 ans, Philippe Morellet, ancien entraîneur de la réserve de Frontignan, arrive comme entraîneur principal, il sera épaulé de son adjoint, Romain Tournoi ●

contact : 06 13 41 06 39 ou 09 77 48 81 45

facebook : [CEPPalavas](https://www.facebook.com/CEPPalavas) - 521246@footoccitanie.fr



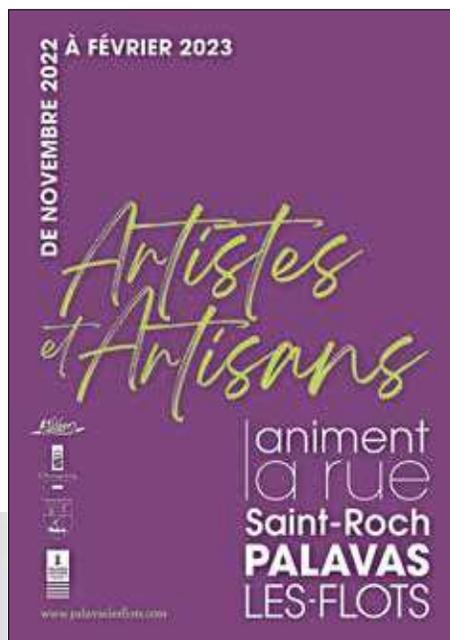
ANIMATIONS AUTOMNALES

La deuxième édition des Ateliers Palavasiens aura lieu dès le mois de novembre et pour quatre mois. Un événement culturel qui permet d'animer la rue Saint-Roch en pleine période creuse.

On ne pense souvent qu'à Palavas-les-Flots, station balnéaire réputée pour ses animations estivales et l'engouement qu'elle suscite auprès des vacanciers, il n'y a qu'une saison ! Mais, ce serait mal connaître les acteurs de notre village, toujours prompts à faire bouger les lignes dès qu'ils en ont l'occasion. Grâce à l'appui du Maire et des Élus au commerce, Patrice Delorme, président de l'association, Pierre Kaup, en charge des locaux, et Eric Palet, qui s'occupe du recensement des artistes, ont entrepris la création des Ateliers Palavasiens. Les Ateliers palavasiens, qu'est-ce que c'est ? « L'objectif est simple, il s'agit de redonner de la vie à la rue Saint-Roch pendant la saison morte (novembre à février) », explique Patrice Delorme. Pour ce faire, la mairie a pris en charge les loyers de plusieurs locaux commerciaux disponibles qu'elle a mis à disposition de différents artistes, artisans et créateurs sélectionnés par l'association. La seule contrepartie étant la prise en charge de l'électricité et de l'eau. « En échange, ils se sont engagés à ouvrir le mercredi après-midi, jeudi après-midi, vendredi, samedi et dimanche pour animer cette rue l'hiver ».

Trois locaux de plus pour la 2^{ème} édition.

Chaque artiste a utilisé son réseau pour faire un vernissage et attirer du monde sur place. La première édition a réuni neuf artistes (Al Sticking, LazyCatWorkshop, Place des pastels, Mâ Thévenin, La Palette Palavasienne, Galets des volcans, Cécile Domens, Fabrizio Lavagna et Lampza), qu'il s'agisse de peintre, de photographe, de street artiste, de fabricant de meubles, de bijoux ou de lampes en bois flotté. « Cela a été un franc succès et je tiens à remercier tous les acteurs de cette opération, les artisans, les propriétaires et les élus », ajoute Patrice Delorme. Pour cet automne, les organisateurs ont validé trois boutiques de plus, la création d'un site internet et une communication plus intense sur les réseaux sociaux ●



Les galets des volcans



La palette palavasienne



Lazycat



Patrice Delorme



Place des pastels



Lampza



Fabrizio Lavagna



Cécile Domens



Fresque murale du street artiste Siou



AI



Mà Thevenon

Siou

En août dernier la ville de Palavas-les-Flots, en collaboration avec les Ateliers Palavasiens et la galerie d'art montpelliéraine Nicolas Xavier l'artiste Siou a lancé sa première fresque de street art sur les quais. C'est un jeu de codes couleurs très moderne basé sur un camaïeu de rose pâle, de saumoné et de lila qui reflète la vision de l'artiste pour notre ville. Il a imaginé l'environnement naturel spécifique et l'histoire traditionnelle qui la caractérisent : des flamants roses et des vieux gréements. Pour l'artiste « chaque composition ouvre une porte sur un univers par le biais d'une scène poétique, entre nature et science fiction avec parfois une pointe d'humour. » L'univers de Siou est tout à la fois contemporain et coloré. Sa réalisation amène une vraie fraîcheur et une modernité sur ce mur, situé sur les berges du Lez au niveau du pont de l'Union. Le lieu est important car les plaisanciers, les Palavasiens et les visiteurs peuvent en profiter pleinement. Bravo l'artiste ! ●

La Feria d'automne est de retour !

Après deux ans sans feria d'automne, le cœur de village a retrouvé du baume au cœur les 23, 24 et 25 septembre. Le grand retour de l'abrivado de la plage était le point d'orgue des festivités que tout le monde attend. Vincent Ribera a le sourire. Le directeur des Arènes de Palavas est satisfait de la 23^{ème} édition de la Feria d'automne, le village a vécu au rythme des traditions taurines et de la musique dans une ambiance festive. « C'est toujours un grand moment, une manifestation très populaire, conviviale qui marque la fin de la saison et réunit aussi bien les aficionados que les visiteurs curieux de découvrir nos

traditions ». La Feria d'automne a tenu ses promesses, sur la volonté du maire, l'abrivado de la plage était de retour le dimanche dès 11h avec 12 manades au départ de l'Avenue Saint-Maurice, sur un circuit d'environ 3 km. Dès le vendredi, la fête s'ouvrait sur une animation musicale avec l'appui des commerçants du centre ville qui avaient installé des bodégas. Puis venaient deux temps forts le samedi, une ferrade sur la plage le matin, et une course de tau (course d'étalons) l'après-midi. Le dimanche, le tournoi de joutes inter-manades et une course comptant pour le trophée des As venaient clôturer un week-end empreint de culture taurine et de traditions ! ●





1 / Avril - Ernest RAMOS a fêté ses 100 ans !
Joyeux anniversaire !



2 / Mai - Collecte de l'Aide Alimentaire à Carrefour Market



3 / Juin - Hommage aux morts d'Indochine en présence des Membres de l'UNC, des autorités civiles et religieuses



4 / Juin - Concert de l'école de musique François Richard



5 / Juin - Remise d'une calculatrice et des Fables de La Fontaine aux élèves de CM2 pour leur rentrée au collège



6 / Beau succès pour le carnaval organisé par Los Popinos



7 / Juillet - Fête de la Mer et des Pêcheurs, en présence de Patricia Mirallès Secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire et d'Elisa Basso, directrice de cabinet du préfet Hugues Moutouh



8 / Juillet - Célébration de la Fête Nationale



9 / Juillet - Élection de Miss Palavas 2022 : félicitations à Lena Panomareff



10 / Août - Centenaire de Madame Ampare Aubrespy à la Roseraie. Joyeux anniversaire !



11 / Août - Street Art par l'artiste Siou Sylvain Escallon



12 / Août - Élection de Mister France Languedoc 2022
Félicitations à Anthony Faure



13 / Août - Pot de sécurité de fin de saison



14 / Août - Centenaire de Madame Jacqueline de Ruggiero. Joyeux anniversaire !



15 / Septembre - Nos joueurs, notre fierté



16 / Septembre - Le chèque de la Régalaude a permis de collecter des fonds pour les enfants de l'Institut.



17 / Livraison de la fresque murale de Mode2 sur la façade de l'ancienne gare. Elle est offerte par l'établissement Il Pizzaiolo.

TRAVAUX



1/ Rénovation de la capitainerie avec création d'un yacht-club



2 / Dragage du canal et de l'entrée du port de plaisance



3 / Street art dans la Ville avec «Siou»



4 / Mise en place de la Zone d'Activités Municipale



5 / Nouveau parking à proximité de la Maison des loisirs



6 / Création du service fleurissement avec pépinière intégrée



7 / Création de bigues pour nos joueurs, par les menuisiers de la Ville



8 / Nouveaux pontons au Port de plaisance



9 / Nivellement des plages



10 / Fleurissement de la place de l'église



11 / Mise en place de l'arrosage de la promenade de la Reine Hélène d'Italie



12 / Plantation d'arbres sur l'avenue de l'Abbé Brocardi



13 / Installation de nouveaux jeux au Parc du Levant Albert Edouard

TRAVAUX



14 / Réhausse du regard de la ventouse de l'émissaire en mer - Promenade la Reine Hélène d'Italie



15 / Taille des arbres dans toute la ville



16/ Aménagement des espaces verts au Port de plaisance



17 / Réalisation de mosaïques au bassin de plaisance



18 / Fleurissement des quais



19 / Installation de nouveaux volets électriques aux écoles.



20 / Peinture des gardes-corps en ville



21 / Fleurissement de l'avenue Saint-Maurice



22 / Réfection des enrobés sur le boulevard Sarrail



23 / Entretien des espaces verts au Parc du Levant Albert Edouard



24 / Réhausse des murets sur le Boulevard du Maréchal Joffre



25 / Installation de nouvelles jardinières



26 / Plantation de nouveaux oliviers sur la voie des étangs



DÉPARTS DE CHRISTOPHE SALVADOR ET KARINE GERVA

Karine, responsable des ressources humaines, était avec nous depuis 1989. Discrète, efficace, elle a décidé de se lancer dans la sophrologie et la naturopathie. **Christophe, responsable du service finances** part à la retraite. Il avait intégré la Mairie en 1983. Son sérieux et sa bonne humeur étaient sa marque de fabrique. Désormais il s'occupera de sa famille (et notamment de son petit-fils) et voyagera dans le monde entier. Belle continuation à eux deux ! ●



REMISE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE À JACQUES MARTEL

Le Lieutenant-colonel Bertrand Soreau, Délégué militaire départemental de l'Hérault a remis la médaille militaire à Monsieur Jacques Martel, en présence de Patrick Bédiez Président de l'association des Anciens combattants de Palavas-les-Flots et de ses membres et porte-drapeaux.

Palavasien d'adoption il a servi en Algérie au 2^{ème} bataillon du 13^{ème} régiment de tirailleurs Sénégalais ; puis au 73^{ème} Régiment d'Infanterie Marine. Le 5 juillet 1958, Jacques Martel a fait l'objet d'une citation à l'Ordre de la Brigade du Général Commandant la 27^{ème} division d'Infanterie alpine. ●



NOUVELLE SÉRIE À PALAVAS-LES-FLOTS !

Chaque année, la Ville de Palavas-les-Flots accueille de plus en plus de tournages de films, séries, clips... L'occasion de mettre en lumière la beauté et l'authenticité de notre station balnéaire. Depuis l'automne, nous accueillons la série « Killer Coaster » réalisée par Nikola Lange et produite par Barbara Maubert, une fiction en 8 épisodes intégrant un casting 5 étoiles ! Cette série sera ensuite diffusée sur une plateforme connue.

RECENSEMENT DES PALAVASIENS DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2023

Chaque 5 ans l'INSEE procède au recensement de la population. Durant cette période un agent recenseur se présentera chez vous muni d'une carte tricolore et d'un gilet blanc floqué du blason de la ville. Pour plus de renseignements contactez la mairie au 04 67 07 73 00.

COLLECTE DES SAPINS

La collecte des sapins de Noël s'effectuera du 26/12/2022 au 16/01/2023 aux emplacements suivants : Notre Dame de la route / Parking des arènes / Reine Hélène d'Italie / Quai des Lamparas



DÉPART À LA RETRAITE DE TROIS AGENTS DE LA VILLE

- **Jacqueline Beaumont** avait rejoint l'Office de Tourisme en 1990 en la qualité d'hôtesse d'accueil. Poste qu'elle occupa pendant 6 ans. Puis, durant 5 années elle suivit une formation de secrétariat en alternance en parallèle à son emploi. Depuis 2015 Jacqueline était affectée au Phare de la Méditerranée pour la mise en place des occupations de salles et les locations, ainsi que l'entretien du bâtiment. Elle totalise 31 ans de service dans notre commune.

- **Manuel Rodriguez** totalise quant à lui 41 ans dans la Mairie. Initialement employé aux services techniques, Manuel avait en charge le nettoyage de la zone allant de la gare jusqu'à la maison de retraite en passant par les arènes. Polyvalent, il a été sollicité pour des travaux de maçonnerie, de la pose des autobloquants avenue Saint-Maurice, puis pour la construction du Musée du train et le déplacement de la Redoute de Ballestras. Depuis 1999, il s'était vu confier l'entretien du cimetière. Ayant toujours vécu à Palavas-les-Flots, Manuel est un fervent joueur de pétanque et porte-drapeau des Anciens Combattants depuis 40 ans.

- **Daniel Hébrard** musicien et mélomane obtient en 1986 le diplôme technique option Harmonie au Conservatoire Militaire de Rueil-Malmaison. Dès 1992, Daniel prend sous sa responsabilité la Fanfare de l'Avenir Palavasien pour en faire un Orchestre d'Harmonie. Quelques années plus tard, après un passage à l'école de voile, il est affecté aux Affaires Culturelles et à l'école de musique François Richard. Il devient directeur musical de l'Orchestre d'Harmonie de Palavas-les-Flots, Conseiller Technique et Vice-Président de l'école de musique. Grâce à un parcours musical sans faute, ce tromboniste, membre de la classe d'orchestre du Conservatoire de Montpellier et de différents ensembles de notre région, titulaire des diplômes des Conservatoires de Nîmes et de Perpignan, s'est parfaitement intégré au poste que nous lui avons confié et il l'a assumé avec succès.



DÉPART DE BRUNO JEANJEAN, MAÎTRE DE PORT

La ville souhaite une belle continuation à Bruno Jeanjean, Maître de Port depuis 1998. De nombreux élus, collègues, amis et plaisanciers ont salué les exploits sportifs de Bruno et sa mission au port de Palavas-les-Flots. Il a entre autres participé à trois reprises à l'America-Cup en 2010, sans escale et sans assistance Bruno, équipier de Franck Cammas, a pulvérisé le précédent record du monde à la voile dans ce trophée Jules Verne en : 48 jours, 7 heures, 44 minutes et 52 secondes ! un exploit technologique, humain et sportif dont le mérite revient au skipper aixois Cammas, épaulé par une équipe soudée et déterminée. ●

MÉDAILLE GRAND VÉTÉRAN AVEC PALME DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE POUR M. GOTTVALLÈS

Jean-Pierre Gottvallès, célèbre musicien Palavasien, membre du Conseil d'Administration de l'école de musique François Richard et Président de l'Orchestre d'Harmonie de Palavas-les-Flots a reçu la médaille grand vétéran avec palme décernée par la Confédération Musicale de France. Trompettiste passionné, il joue également de la trompette de cavalerie, du clairon et du baryton. Cette médaille récompense 50 ans de musique, 50 ans de passion pour le 4^{ème} Art. ●



FRÉDÉRIC BOUSCAREN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Frédéric Bouscaren a été élu conseiller municipal délégué au tourisme. Bien connu des Palavasiens Frédéric exploite le camping « Les Roquilles », une affaire familiale située avenue Saint-Maurice. Son père, célèbre architecte Palavasien avait notamment réalisé la chapelle Notre-dame-de-la-Route. Dynamique, créatif et jovial, ce grand professionnel du tourisme, va œuvrer à la promotion de notre territoire au niveau local, national et international. ●

TOURNOI DE JOUTES : CHAMPIONNAT DE LIGUE LOURDS/MOYENS

Bravo à **Mickaël Wolff** (NLM) grand gagnant du championnat de la Ligue Lourds et Moyens « Trophées Louis Molle/Bernard Aprile et Pascal Fontugne » pour sa victoire, ainsi qu'à **David Aprile** (LSP) 2^{ème}, **Olivier Rojas** (LSS) 3^{ème} et **Maxime Molto** (APSM) 4^{ème}. ●

BÉNÉDICTION DU BATEAU DES POMPIERS]

Le **Père Hervé Dussel** a béni le bateau de plongée « Dominique Barascud » appartenant aux pompiers de Palavas-les-Flots. Grand moment d'émotion en présence de la famille de Dominique Barascud, des pompiers du SDIS, des sauveteurs de la SNSM, du Sénateur Hussein Bourgi, de la conseillère départementale Patricia Moullin-Traffort, du Maire de Pérols Jean-Pierre Rico et de mon équipe. ●

© Dream 40



ALBAN LAFONT, UN PARCOURS FOOTBALLISTIQUE EXCEPTIONNEL !

Alban est footballeur professionnel, actuellement gardien de but et capitaine du FC Nantes, il évolue en Ligue 1 et en Europa Ligue. Né le 23 janvier 1999 à Ouagadougou au Burkina Faso, il arrive à Palavas-les-

Flots en 2008 avec sa famille. Scolarisé à l'école primaire de Palavas son parcours est remarquable :

- > à 13 ans il signe avec le TFC Toulouse, six mois plus tard il intègre le pôle Espoirs France à Castelmaurou.
- > à 15 ans et demi il intègre le centre de formation du TFC.
- > à 16 ans et demi il passe professionnel et devient en novembre 2015 le plus jeune gardien de but en France en étant gardien de but titulaire en Ligue 1.
- > à 20 ans il rejoint le FC Nantes (où il joue toujours).

À ce jour, Alban a joué 272 matchs de football en professionnel et en clubs. Après avoir été sélectionné en équipe de France depuis l'âge de 15 ans et demi, chaque année il a été gardien titulaire de l'équipe de France Espoirs et il a été sélectionné en équipe de France A par Didier Deschamps en septembre dernier pour deux matchs : France-Autriche et Danemark-France. Bravo Alban !



NOUVELLE AIRE DE COVOITURAGE INAUGURÉE À PALAVAS !

Dans le cadre de la Journée des Mobilités Durables, la Ville a inauguré la première aire de covoiturage du Pays de l'Or Agglomération à Palavas-les-Flots (à proximité de la Salle bleue). Bel événement réalisé en présence de Stéphan Rossignol Président du Pays de l'Or et Jean-Louis Gomez, Vice-Président chargé des Mobilités et Premier Adjoint de la Ville. ●



MERCI AUX KÉPIS PESCALUNES

Les Képis Pescalunes ont organisé une belle journée de pétanque dans les arènes. Durant cette nouvelle édition, placée sous le signe de la convivialité, de nombreux joueurs se sont affrontés au profit des Orphelins de la Gendarmerie de l'Hérault et des enfants de l'Institut Saint-Pierre, en présence du Général Sylvain Laniel, Commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault et d'Hervé Durand Président de la Fondation Saint-Pierre. ●

ASSEMBLÉES

CONSEIL MUNICIPAL du 9 septembre 2021

Le Conseil a délibéré et a :

- Procédé à l'Élection du secrétaire de séance
- Procédé à l'Élection du Président de séance pour les questions pour lesquelles M. Le Maire ne participe pas au vote
- Approuvé le PV de la séance du 17 juin 2021
- Été informé des décisions municipales prises par le Maire
- Approuvé la déclaration de politique environnementale de la commune et du Port
- Approuvé la création sur le territoire de la commune de Palavas-les-Flots d'une zone de préemption au titre de la protection des espaces naturels sensibles
- Approuvé l'Opération « 8000 arbres par an pour l'Hérault » avec le Département de l'Hérault
- Approuvé la Donation d'une médaille à la ville
- Approuvé la Donation d'une maquette de locomotive et de bateau
- Approuvé les Conventions de mise à disposition des salles avec les associations
- Approuvé le Règlement intérieur Maison du Temps Libre
- Approuvé la Convention de mise à disposition de terrains avec l'association Palavas Beach sports
- Approuvé la Convention temporaire d'occupation du domaine public de la Résidence La Louisiana.
- Approuvé la Donation de M. et Mme GUY-SALSON à leurs petits-enfants
- Approuvé les conventions avec le service des Phares et Balises (DIRMED)
- Approuvé l'Aménagement des bureaux et de l'entrée de l'Aire de camping-car et du bassin Paul Riquet
- Approuvé le Rapport annuel des représentants de la collectivité de l'exercice 2020 de la SPL L'OR AMENAGEMENT
- Approuvé la Convention financière pour la mise en place du service d'aide à la décision pour la gestion des risques hydrométéorologiques sur le territoire du Pays de l'Or.
- Approuvé le Projet de création d'une SEM avec la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or
- Approuvé le rapport de la Commission d'évaluation des transferts de charges avec la communauté d'agglomération du Pays de l'Or
- Approuvé la Décentralisation du stationnement payant sur voirie pour l'exercice 2022
- Approuvé les Projets d'aménagement du Port de plaisance et les demandes de subventions
- Approuvé la demande de subventions Opération Port Propre
- Approuvé les Travaux de mise en conformité du bâtiment existant composé de l'Hôtel de Ville / Salle du Conseil et des Mariages / Cinéma LE NAUTILUS
- Approuvé les Subventions aux associations et la valorisation des subventions en nature de l'Association de Gestion de la Réserve Marine de la Côte Palavasienne (AGRMCP)
- Approuvé la Subvention à l'association CEP
- Approuvé la Subvention à l'association Palavas Séniors Club
- Approuvé la Subvention à l'Association Body Form Palavasien
- Approuvé la Subvention à l'association Club Taurin Fiesta y toros et la convention financière et convention de sécurité et d'organisation de la Feria d'automne
- Approuvé la modification du Régime des véhicules de fonction et de service
- Approuvé le Contrat d'assurance des risques statutaires avec le Centre de Gestion
- Approuvé les illuminations annuelles et hivernales de la commune
- Approuvé les budgets et comptes de l'Office de tourisme 2020
- Approuvé la Protection fonctionnelle de M. Le Maire

CONSEIL MUNICIPAL du 4 novembre 2021

Le Conseil a délibéré et a :

- Procédé à l'Élection du secrétaire de séance
- Approuvé le PV de la séance du 9 septembre 2021
- Été informé des décisions du Maire
- Donné son avis sur le débat public
- Approuvé la modification du lieu du conseil municipal
- Approuvé la modification du règlement intérieur du Conseil municipal
- Approuvé la Convention financière pour la mise en place d'un service d'alerte et d'information des populations sur le territoire de la communauté d'agglomération du Pays de l'Or
- Approuvé la Création et l'adhésion à l'Organisme Foncier Solidaire

- de la Métropole de Montpellier
- Approuvé les Rapports des délégués des délégations de service public pour l'année 2020
- Approuvé la Donation de deux bungalows à la commune
- Approuvé la Mise à disposition d'un emplacement pour caméra à l'association de gestion de la réserve marine de la côte Palavasienne (AGRMCP)
- Approuvé la Mise à disposition d'un terrain de l'IGESA lors des manifestations de la commune
- Approuvé la modification de la convention de mise à disposition du terrain avec le SDIS 34 – Avenant n° 1
- Approuvé le Renouveau de la mise à disposition de la barque Saint-Pierre à l'association « Confrérie des Gens de mer »
- Approuvé la Convention de servitude de passage de réseau électrique avec ENEDIS
- Approuvé l'Autorisation d'occupation temporaire du domaine public « Village de Noël »
- Approuvé les Conventions d'occupation temporaires du domaine public – Marines du Le
- Approuvé l'Autorisation de construire et dépôt de permis de construire magasin à filets Prud'homme des pêcheurs.
- Approuvé la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme
- Approuvé la Mise à disposition de salle aux associations Oiseaux Club Palavas
- Approuvé la Modification de l'implantation du lot de plage D4
- Approuvé l'Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties
- Approuvé la Subvention exceptionnelle à l'association Club Taurin El Ruedo
- Approuvé la Subvention exceptionnelle à l'association Rugby club les genets
- Approuvé la Subvention exceptionnelle à l'association Centre éducatif palavasien
- Approuvé la Subvention exceptionnelle à l'association Les ateliers Palavasiens
- Approuvé la Subvention exceptionnelle au Département de l'Hérault dans le cadre du fonds de soutien aux agriculteurs
- Approuvé les charges supplétives des budgets Ville – Port – Phare – office de tourisme et CCAS
- Approuvé la Décision modificative n° 1/2021 - Budget Ville
- Approuvé la Décision modificative n° 1/2021 - Budget Port de Plaisance
- Approuvé l'Admission en non-valeur du Budget port de plaisance
- Approuvé la Provision pour actifs circulants du budget du Port
- Approuvé les Créances éteintes du Budget principal de la Commune
- Approuvé la Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault sur le Délégué à la Protection des Données

CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre 2021

Le Conseil a délibéré et a :

- Procédé à l'Élection du secrétaire de séance
 - Approuvé le PV de la séance du 4 novembre 2021
 - Été informé des décisions du Maire
 - Approuvé le Plan destination France
 - Approuvé la Mise à disposition d'un local à l'association « La Roseraie »
 - Approuvé la Mise à disposition de pontons à des associations
 - Approuvé l'Avenant à la concession du domaine public de la plage et la commune de Palavas-les-Flots pour la période 2015 - 2026 et les Modifications de l'implantation des lots de plage G6, G7 et G8 et des ZAM 5 et 6 rive gauche
 - Approuvé les tarifs de l'école de voile
 - Approuvé les Tarifs Port de Plaisance
 - Approuvé les Tarifs annuels des Canalettes
 - Approuvé l'optimisation de l'occupation commerciale du domaine public
 - Approuvé l'Aménagement et durée du temps de travail applicables aux agents de la collectivité
 - Approuvé le Plafonnement de la prise en charge des frais de la protection fonctionnelle
 - Approuvé les Contrats d'assurance des risques statutaires
 - Approuvé la répartition des parts patronales et salariales des titres restaurants
 - Approuvé le Tableau des effectifs
 - Approuvé le Contrat de projet pour le Port de plaisance
 - Approuvé les Subventions aux associations
 - Approuvé les reprises de Provision pour risque de contentieux
 - Approuvé le Rapport d'orientation budgétaire pour 2022
- Approuvé les autorisations de programme et de crédits de paiement des budget commune et port de plaisance
 - Approuvé la Cession d'un terrain pour un magasin à filet situé Quai François Vical (parcelle BL 372)

CONSEIL MUNICIPAL du 17 juin 2021

Le Conseil a délibéré et a :

- Procédé à l'élection du secrétaire de séance
- Approuvé le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 avril 2021
- Approuvé la médaille de la ville à titre posthume à M^{me} Claudette Dubout.
- Approuvé la dissolution du syndicat mixte pour le développement de la pêche et la protection des zones marines dans le golfe d'Aigues Mortes
- Approuvé le Syndicat Mixte Hérault Energies Transfert des compétences « de soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie – GEP (Gestion de l'Énergie Partagée) »
- Approuvé la convention de partenariat pour la diffusion de données numériques ouvertes et intelligentes Open Data avec le Département
- Approuvé le renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association « A 75 La Méridienne »
- Approuvé la Lettre Recommandée Electronique
- Approuvé la convention de mise à disposition d'un emplacement pour l'installation de caméras pour le SDIS sur le Phare de la Méditerranée
- Approuvé la cession à la commune d'une parcelle sise lotissement L'ambre rue des avocettes
- Approuvé la cession à la commune de Mauguio – Carnon d'un poste de secours et d'un jet-ski
- Approuvé l'extension de la période d'exploitation des lots de plage jusqu'au 31 octobre 2021 de la Délégation de service public des lots de plage
- Approuvé la modification de l'implantation des lots de plage D5 et D3
- Approuvé la concession ou Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du tennis municipal et d'un complexe tennisistique pour la période 2022 - 2031
- Approuvé la garantie accordée par la commune par avenant au contrat de prêt signé avec Un Toit pour tous SA HLM
- Approuvé une subvention exceptionnelle à l'association PALAVAS PETANQUE
- Approuvé une subvention à l'association La Lance Sportive Palavasienne
- Approuvé une subvention à l'association PALAVAS BEACH SPORTS
- Approuvé une subvention aux associations d'insertion « Passerelle Chantier » et « Passerelle Insertion »
- Approuvé une subvention complémentaire au CCAS
- Mise en œuvre du dispositif de Vidéo verbalisation pour 2022
- Approuvé le projet de convention relative à la mise à disposition du site de la sortie du Lez / canal localisé sur le périmètre administratif du port de Palavas-les-Flots pour l'installation d'équipements prototypes dédiés au Programme CATCHSED Evo et la réalisation de leurs suivis physiques et écologiques
- Approuvé l'autorisation de travaux Phare de la Méditerranée et les Demandes de subventions
- Approuvé la Mise à disposition d'un agent de la commune
- Approuvé la fermeture des pontons – badges – tarif
- Approuvé les Tarifs port de plaisance
- Approuvé l'exonération du paiement des terrasses et des occupations du domaine public
- Approuvé la mise à disposition de locaux et de moyens à la Gendarmerie Nationale
- Été informé des décisions du maire en application de l'article L. 2122-22 du CGCT

CONSEIL MUNICIPAL du 10 FÉVRIER 2022

Le Conseil a délibéré et a :

- Approuvé l'installation d'un conseiller municipal et déterminé l'ordre du tableau
- Procédé à l'Élection du secrétaire de séance
- Approuvé le PV de la séance du conseil municipal du 16 décembre 2021

- Eté informé des décisions du maire
- Donné son avis sur la loi climat et résilience
- Approuvé la Charte pour l'amélioration de la qualité de l'occupation du domaine public à des fins commerciales
- Approuvé la campagne de stérilisation des œufs de goélands
- Approuvé le bilan foncier de l'année 2021
- Procédé à l'Election des représentants du conseil municipal au CCAS
- Approuvé la Demande de renouvellement des licences de spectacles
- Procédé au Débat sur la protection sociale complémentaire
- Approuvé l'Avenant n° 2 à la concession du domaine public de la plage de la commune de Palavas-les-Flots pour la période 2015 - 2026
- Approuvé le Lancement de la procédure de Délégation de Services Publics pour la concession de Plages du lot G8 pour la période 2022 - 2026.
- Approuvé l'Avenant au marché public « Fourniture, livraison et gestion des titres restaurants en format papier »
- Approuvé l'Avenant n° 1 à la concession de service du Casino
- Approuvé la Constitution et prise de participation à la SEM L'OR AUTREMENT et création du GIE LOA
- Approuvé la Désignation du représentant de la commune au sein des instances de la Société d'Economie Mixte (SEM) L'OR AUTREMENT
- Approuvé la modification de l'objet social de la Société d'Equipement de la Région Montpelliéraine (SERM) –
- Approuvé la Convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'évolution stratégique de la salle Bleue, du COSEC et du Phare de la Méditerranée avec la Société Publique Locale L'Or Aménagement
- Approuvé l'Autorisation d'occupation temporaire du domaine public sur la parcelle BN 55
- Approuvé la Convention de servitude de passage de canalisation de gaz avec l'entreprise gestionnaire de réseaux de distribution de gaz GRDF sur la parcelle BS 17 au Prévost
- Approuvé le Lancement des travaux d'enfouissement des réseaux aux 4 canaux
- Approuvé l'Autorisation d'occupation temporaire du domaine public portuaire pour des activités de loisirs
- Approuvé le Tarif de la zone technique du Port de plaisance
- Approuvé le Projet « Tourisme, Mer et Littoral » du Port de plaisance
- Approuvé l'avenant aux TARIFS de la Régie du stationnement payant n° 495
- Approuvé l'Ecart de comptabilité résiduelle de la régie du stationnement payant n° 495
- Approuvé le taux des taxes locales
- Approuvé les budgets primitifs de la commune, du Port et du Phare
- Approuvé les Subventions aux associations et aux établissements locaux et les conventions financières
- Approuvé les Subventions de fonctionnement aux associations pour 2022
- Approuvé les Conventions financières avec les associations pour 2022
- Approuvé une Subvention exceptionnelle au collège de Pérols
- Approuvé une Subvention exceptionnelle à l'association AFM Téléthon
- Approuvé les subventions du Phare, du CCAS et de l'Office de tourisme
- Approuvé le constat de désaffectation et le déclassement de parcelles pour le projet de l'Hôtel de Police municipale
- Approuvé le Contrat abonnement gardiennage camping-car
- Approuvé les Modalités de gratuité aux associations palavasiennes et aux associations poursuivant un but caritatif
- Approuvé les Tarifs du marché aux puces

TRIBUNE D'EXPRESSION

L'ÉQUIPE "GÉNÉRATION PALAVAS"
N'A PAS SOUHAITÉ S'EXPRIMER

L'ÉQUIPE "PALAVAS NOUVELLE ÈRE"
N'A PAS SOUHAITÉ S'EXPRIMER

L'ÉQUIPE "AGIR POUR PALAVAS"
N'A PAS SOUHAITÉ S'EXPRIMER

PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL!

À la suite d'un été caniculaire (le plus chaud après 2003) marqué par de graves incendies à répétition, la rentrée se déroule dans l'inquiétude des conséquences de la guerre en Ukraine, qui engendre une forte inflation et une crise de l'accès à l'énergie.

Une fois ce constat morose posé, que pouvons-nous, devons-nous faire à l'échelle de Palavas-les-Flots ?

Pour répondre à la crise actuelle, il conviendrait que notre Commune se dote d'un véritable plan de sobriété énergétique, financé, assumé et concerté avec tous les habitants, permettant de conjuguer attractivité économique et développement durable.

Est-il normal, par exemple, que notre piscine (certes compétence de l'Agglomération) ait vu ses jours d'ouverture être réduits, alors même que l'accès aux services publics doit être un enjeu essentiel ?

L'ouverture d'une zone de covoiturage, à côté de la Salle Bleue, est certes une bonne nouvelle, mais ne révolutionnera pas l'accès, en nombre et en amplitude, aux transports collectifs, alors que Montpellier n'est théoriquement qu'à 10 km, mais semble si loin aux yeux de certains (à part en téléphérique ??!).

Enfin, espérons que, suite à la consultation publique (encore une fois, en pleine période estivale !), l'avenant 2 du PLU permettra de favoriser davantage la pose de panneaux photovoltaïques sur les habitats collectifs et individuels, au delà de la cible de 40%, précédemment inscrite.

Bonne rentrée, professionnelle, scolaire, associative à toutes et tous, et gardons foi dans notre possibilité de préparer l'avenir tous ensemble.

Guillaume KLEIN, pour « Palavas en Commun »



NAISSANCES

SOLIVE DUPLLENNE Brune, Chloé, Milie
MONTPELLIER (34) - **19/6/21**
SAUVAGNAC Ugo, Nicolas, René, Roger
MONTPELLIER (34) - **17/7/21**
COHEN Yona, Savannah, Claudine
MONTPELLIER (34) - **5/8/21**
TOURNEL Océane, Anaïs, Olivia
MONTPELLIER (34) - **11/8/21**
OZIARD Charlye, Gaëlle, Eloïse, Noélie
BÉZIERS (34) - **17/8/21**
THIERS OLIVES Tylio, Sébastien, Thierry
MONTPELLIER (34) - **14/9/21**
CAZETTE Emilie, Catherine, Claude
MONTPELLIER (34) - **4/11/21**
MEDJANE Kamila, Halima, Ouardia
MONTPELLIER (34) - **22/12/21**
DÉON Sacha, Olivier
MONTPELLIER (34) - **28/12/21**
TURSAN Jihane, Mireille, Gisèle
MONTPELLIER (34) - **30/12/21**
MAGNAN DESCHAMPES Tina, Maria
MONTPELLIER (34) - **17/1/22**
MALAINE DARRAS Tina, Adelia, Barbara
MONTPELLIER (34) - **11/2/22**
PAHUD RASTEIRO Milha, Virginie,
Céline - **21/2/22**
GIOANELLI Pablo
MONTPELLIER (34) - **16/3/22**
PALOMO CAUFIELD Denis, Andrew
MONTPELLIER (34) - **25/3/22**
FONTUGNE Giulia, Karine
MONTPELLIER (34) - **7/4/22**
MICHEL ZERBIB Isaac
SÈTE (34) - **16/4/22**
AZEMAR REYNES Siam
MONTPELLIER (34) - **3/5/22**
AUGER Loup
MONTPELLIER (34) - **16/5/22**
CHRISTOL César, Gaston, Jean-Yves
MONTPELLIER (34) - **18/5/22**
POUJOL Léo, Livio
MONTPELLIER (34) - **12/6/22**
DELON Leïla, Lorenza, Andie
MONTPELLIER (34) - **19/6/22**
BARDOTTI Clara
MONTPELLIER (34) - **27/6/22**
BARDOTTI Gemma
MONTPELLIER (34) - **27/6/22**
VAN DE MOORTELE
Carla, Florence, Valérie
MONTPELLIER (34) - **29/6/22**
BENAÏSSÉ Zaki
MONTPELLIER (34) - **3/7/22**
CRUZ Malo, Franck, José
MONTPELLIER (34) - **2/8/22**
PUGLISI Anamaria
MONTPELLIER (34) - **9/8/22**



MARIAGES

20/8/21 - MICHELI Louis, Vincent /
FROUQUET Marie-Paule
11/9/21 - MARCO Céline / PENN Philippe
17/9/21 - AGUILAR Christophe, Nicolas /
VERDUZCO VELEZ Ana Laura
2/10/21 - NAJI Adile / PICOT Claudia, Nelly,
Germaine

23/10/21 - BÉRGÉ Sylvain / GERZAIN Julie
15/11/21 - RESCANIERES Sébastien, Bernard,
Robert / GOMES Christine
27/11/21 - PETARD Marine, Noëlie /
AZZOPARDI Serge, Thierry, Kévin
22/1/22 - MOUHOUB Imane /
CICERONE Kévin, Joseph
12/2/22 - VARIN Vincent, Marcel, Georges /
DUCOLMBIER Odile, Sylvie
12/2/22 - GUERREIRO-NETO Gérald /
CARCANHOLO Tatiane
26/2/22 - MIRANDE Tomàs, Mathieu /
CAUBET David, Magin, Christophe
16/4/22 - TRIAS Stéphane, Jean, Henri /
ARMAND Caroline, Geneviève, Fernande
30/4/22 - LAPEYRE Jacques, Marcel, Gilbert /
BIGOT Marie, Christine, Jeanne, Jacqueline
21/5/22 - CHAMPIGNY Florent, Jean-Marie /
DUMONT Camille, Julie, Charlotte
4/6/22 - DEVUN Gilles, Pierre, Marie /
RUBIERE Françoise, Marie-Pierre
11/6/22 - RIBALLIER Virginie /
DELOUÏÉ Stéphane, Jean
25/6/22 - MATHIEU Romain, Rudy /
DE CLOEDT Mélanie
15/7/22 - ROBERTO Jennifer, Irène, Yvette /
ALBERT Benjamin, Benoit, Constant
2/8/22 - FERRANDO Jean-Claude /
GUILBAL Françoise, Renée
13/8/22 - ALMÉRAS Jean-Marie, Guy
ISOVREANU Elena-Mirela
25/8/22 - PÉRACCHIA Gérard, Marius /
ZAFFRAN Laurette, Nouna
25/8/22 - ZEYEN Eric / DOME Sandrine,
Maryline, Flore
27/8/22 - SALORT Brigitte /
FERNANDEZ Jean-Pierre, Manuel
10/9/22 - TOURLONIAS Louise, Anne,
Joséphine, Marie / CLIMENT Jérémy, Eric
10/9/22 - PALIES Charlotte, Marie, Geneviève /
JIMENEZ Thomas
17/9/22 - GIL Thomas, François /
CAREMOLI Anais, Viviane, Josette
17/9/22 - CARRERA Florence, Jeanny, Marie /
CHELET Bruno, Maxime
20/9/22 - HABART Grégory, Janick, Dominique
/ MOREL Prescilia



DÉCÉS

15/8/21 - FABREGUETTES Roseline, Henriette,
Jeanne épouse CHARBONNIER
21/9/21 - COMBES Antonine, Marie
épouse GELLY
23/9/21 - RATABOUIL Amélie, Paulett
épouse LACOTE
24/9/21 - GOUHENANT Eric
1/10/21 - BRUN Louis, François, Marie
4/10/21 - GIRARD Thierry
6/10/21 - DI BATTISTA Vincent, Chenzo
8/10/21 - GUASCH Maria épouse SALORT
13/10/21 - VAQUIER Max, Benjamin, Yves
20/10/21 - ALONZO André
21/10/21 - RAYNAUD Alain
25/10/21 - CHANTELOUP Jacqueline, Gisèle,
Renée épouse LAMOITTE
6/11/21 - BALLESTRACCI Luisa, Cesira
épouse LEVERT
3/12/21 - MARIANI Jean-Pierre, Bernard
9/12/21 - DOMENECH GARCIA Concepcion
épouse ARANEGA RODRIGUEZ
12/12/21 - PEYRAS Roseline, Lucienne
épouse BENEZECH
24/12/21 - ABBES Jean, Louis, Henri, Adrien
24/12/21 - GAULTIER Suzanne Henriette Louise
épouse PAUCHET

27/12/21 - RENAUD Michel, Georges
1/1/22 - ROUCH Monique, Marguerite-Marie,
Josèphe, Emilie épouse POUJOL
7/1/22 - LORIOT Ginette, Jeanne
épouse ATMANE
19/1/22 - PILLARD Monique Christiane
épouse SALOMOVICI
1/2/22 - HEJBLUM Ferdinand, Christian
7/2/22 - PERROT Magaly, Luce épouse VEDERE
11/2/22 - GIBERT Jean-Marie, Pierre, Michel
18/2/22 - PERRIER Jean-François, René
25/2/22 - BEAUBOIS Jean, Augustin
18/3/22 - SANTORO Marie-Thérèse
épouse MARCOU
3/4/22 - SANS Yvan, Jean
20/4/22 - BROUZET Albert, Pierre
30/4/22 - INNOCENZI Françoise
épouse FERNANDEZ
11/5/22 - ESTEVE Lucie, Arlette épouse AÏECH
21/5/22 - GANGLOFF Ginette, Marie, Madeleine
épouse BRUN
29/5/22 - LAMORA Donald, Roy
8/6/22 - GAY Michelle, Marie-VALAT
8/6/22 - DELEUZE Roland, André, Antoine
15/6/22 - LIAIGRE Claudette, Alice, Marcelle,
Marie épouse PHÉLIPPEAU
19/6/22 - VILCOT Eva, Aline épouse ROGGIANI
11/6/22 - MICHEL Yvette, Colette
épouse VALLDOSERA
30/6/22 - PLANTIN Monique, Jeannie
épouse BOURGEOIS
1/7/22 - BAUDIN Philippe, Robert
4/7/22 - BORIE Claire, Céline
6/7/22 - OULIVET Denise, Léonie, Suzette
épouse COUSERAN
9/7/22 - MEUNIER Ariel, Luc
12/7/22 - HABART Nayte, Jean-Luc
19/7/22 - XUEREB Marie, Agnès épouse HELE
21/7/22 - DUPIN Guy, Florent, Michel
23/7/22 - GATTEAU Jeannine, Lucienne,
Germaine épouse DEVEVEY
3/8/22 - ALFANO Albert
17/8/22 - CHATEAU Michel, Louis, Jacques
19/8/22 - BELMONT Robert, Pierre, Marie
22/8/22 - ANTCZAK Denis
3/9/22 - SCHMIT Hervé, Henri, Émile
5/9/22 - MONTELOU Jacques, Paul, Marc
22/9/22 - WEISS Christian, Paul

LISTE DES PALAVASIENS DÉCÉDÉS DANS UNE AUTRE COMMUNE

22/8/21 - PÉCASTAING Josette, Alice
épouse MÉLAC
20/8/21 - FORME René, Louis
21/8/21 - SANCHEZ Juan
28/8/21 - MOLLE Yvette, Francine
épouse VERDIER
15/9/21 - CANO Antoine
19/9/21 - PERRET Katia, Marie, Bernadette
épouse SALLES
25/9/21 - VENTALON Guy, Louis
2/10/21 - SINTES André, Jean
3/10/21 - MOURET Etienne, Aimé
21/10/21 - BLANCO Christophe
22/10/21 - CASSAGNAN Francette, Anne,
Léonie, Rose épouse VIGUIER
4/11/21 - JULIEN Gérard, Frédéric, Antoine
2/11/21 - PLOT Jacky, Christian, Robert
19/11/21 - SALVADOR Marie-Josée
27/11/21 - SABATIER Rollande, Marie,
Raymonde épouse GABARREZ
27/11/21 - VIDAL Christian, Jean-Marie, Régis
3/12/21 - HÉRIVEAU Jean-Michel, André, Robert
18/12/21 - KACIEL Sébastien, André, Joseph
27/12/21 - DIAZ Maria, Adelaida, Carmen
épouse MANÇEL
27/12/21 - RICHARD Renée, Andrée, Marcelle
épouse ROBERT
26/12/21 - ORTEGA Éléonore
épouse PONTACCILO
29/12/21 - STEYAERT Daniel, Albert
5/1/22 - DOUMENG Jean-Pierre

5/1/22 - VAGNY Pierre, Léon
13/1/22 - BÉNÉZECH Rose, Pierrette
épouse FREY
14/1/22 - CHANTEGREILH Jacques
18/1/22 - FIRMIN Jean-Claude, Michel
25/1/22 - ARTERO Anne-Marie, Dolorés
épouse MATHIOT
8/2/22 - GEOFFROY Jean
24/2/22 - BOYER Michel, Xavier, Ulysse
25/2/22 - RICHET Jean,
Claude
28/2/22 - FELLIEU Paulette, Thérèse CARET
2/3/22 - DEBUYGER Jeannine, Léontine,
Gilberte épouse MILLERY
2/3/22 - BOLE BESANÇON Josiane, Marthe,
Jeannine épouse CHÈNE
6/3/22 - GUDEFIN Jean, Gilbert, Michel
14/3/22 - BONNEFON Daniel, Jean, Henri
20/3/22 - SIFFRE Andrée, Simonne,
Jacqueline épouse MATHIOT
21/3/22 - DAROLLES Régis, Christian
16/3/22 - SENEZAS Alain, André
21/3/22 - PETIOT Georges
28/3/22 - RIPOLL Marc, Paul
3/4/22 - TRIANTAPHYLIDIS André,
Georges, Théodore
4/4/22 - RÉAL François, Jeanne, Louise
épouse PASQUIER
7/4/22 - ESCUDERO Antoine
14/4/22 - FATOUX Claude, Francis, André
14/4/22 - DOHERTY Michael, Hugh
16/4/22 - PAGÉS Marcelle, Louise, Jeanne
épouse AUSSEL
18/4/22 - MALRIC Gilberte, Antoinette,
Marguerite épouse RONDEAU
15/4/22 - MARC Jean, Etienne, Marie
18/4/22 - CARRERE Gilbert, Paul
11/4/22 - JOURDAIN Nicole, Huguette
épouse SELLES
22/4/22 - COMBAUDON Stéphane, Robert
21/4/22 - AZZIMONTI Jean-Louis, Antoine
2/5/22 - JALLET Denis, Michel
8/5/22 - CUBA Jean
7/5/22 - BRENOT Françoise, Michèle
épouse CATELIN
24/5/22 - LIGNOT Thierry, Jacques, Germain
6/6/22 - ANDRE Isabelle, Martine
14/6/22 - ARIOLI Alexis
18/6/22 - HERVÉ Edith CHARRIER
27/6/22 - ROBERT Monique BEAUBOIS
13/7/22 - GUERRET-ZEDET Monique,
Marie-Jeanne épouse PORÉE
19/7/22 - PÉCHOUX Christian, Maurice, Jean
21/7/22 - GRANDON Roger, Paul, Louis
29/7/22 - ROCHEBLAVE Lucette, Marie-Louise
épouse JURADO
5/8/22 - ODDOU Danièle, Josette
épouse JACQUET
7/8/22 - MESTRE André, Marcel, Alex
7/8/22 - CARILLO Françoise, Thérèse,
Catherine
24/8/22 - GUGLIELMI Francette, Juliette,
Angèle épouse ARBAUD
25/8/22 - CHAPELIN
Johann
31/8/22 - VIOLO Marguerite épouse ROBERT
6/9/22 - VILLADIEU Marcel, Jean
5/9/22 - RATIER Madeleine, Emilienne, Léone
épouse FOISSAC
15/9/22 - LEVÉEL Yvette, Madeleine,
Bernadette épouse RIEM



ANDRÉ SINTÈS

En octobre 2021, nous apprenions avec tristesse le décès d'André Sintès, conseiller municipal de 1989 à 2014. Il a œuvré sans relâche pour les Palavasiens. Commerçant connu à Palavas-les-Flots et ses environs, il était né à Alger, de parents préparateurs en pharmacie. Arrivé en juin 1962 à Marseille avec sa famille, il partit rapidement pour effectuer son service militaire. Palavasiens d'adoption, il avait rejoint l'équipe municipale dès 1989 et était délégué au Commerce. Souriant et doté d'un accent chantant, il était apprécié pour sa sympathie, sa profonde gentillesse et sa compétence ●



JACKY PLOT

Correspondant du Midi Libre sur la commune de Palavas-les-Flots et Président de l'école de musique François Richard, Jacky Plot nous a quitté il y a un an. Homme de culture, courtois et toujours disponible, il a œuvré pour le village en informant ses habitants et en rendant compte pendant vingt ans de la vie locale. Gentil, chaleureux et profondément humain, Jacky a longtemps œuvré pour les plus démunis aux Restos du Cœur ●



DANIEL GACHOT

Plaisancier bien connu des Palavasiens, homme de mer, passionné par le bateau et la grande bleue, Daniel Gachot avait occupé la fonction de Président de l'Amicale Sportive des Plaisanciers pendant sept années. Daniel était un homme ambitieux et plein de projets pour le développement de la plaisance à Palavas-les-Flots. Il avait su instituer et maintenir la bonne entente des plaisanciers ●



JEANNINE MILLERY

Jeannine Millery nous a quittés en mars dernier. Conseillère Municipale de 1995 à 2014, Jeannine était une femme de caractère, ancienne ambulancière militaire et secrétaire d'État Major. Lors de ses mandats à la Ville de Palavas-les-Flots, Jeannine a eu en charge de nombreux portefeuilles : police, prévention routière, fourrière canine, jumelage et sécurité des établissements recevant du public. Des dossiers qu'elle a toujours géré avec dynamisme et sérieux ●



THIERRY LIGNOT

En mai dernier, Thierry Lignot, dit « Youyou » nous quittait. Discret, serviable et apprécié de tous, autant dans son travail au Port de plaisance que dans la vie de tous les jours, Thierry aimait beaucoup la Formule 1 et le handball. Il nous a quittés après un an et demi à lutter contre la maladie. Il s'est battu jusqu'au bout ●

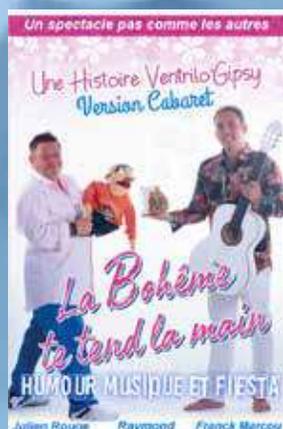


HENRI COYE DE BRUNÉLIS

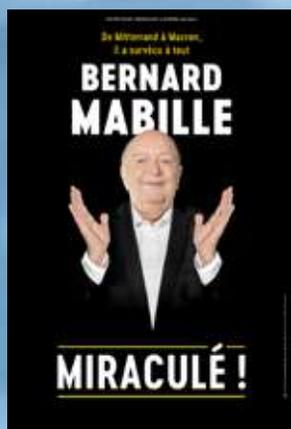
En mai dernier, nous apprenions avec tristesse le décès d'Henri Coye de Brunélis, alors âgé de seulement 66 ans. Cet homme humble et discret s'était toujours investi pour notre ville. Médaillé du tourisme, Vice-président de l'Office de Tourisme, il avait su développer et dynamiser le tourisme de notre station balnéaire. Profondément altruiste, il était également membre fondateur de la Fondation Saint-Pierre. Connu de tous pour son camping situé avenue Saint-Maurice, ses clients reconnaissaient sa profonde gentillesse. Il fut aussi le digne représentant d'une famille qui a donné à notre commune de nombreux terrains pour permettre son développement au cours du siècle dernier ●

VINCENT RIBERA ORGANISATION PRÉSENTE

PALAVAS - Théâtre Salle Bleue



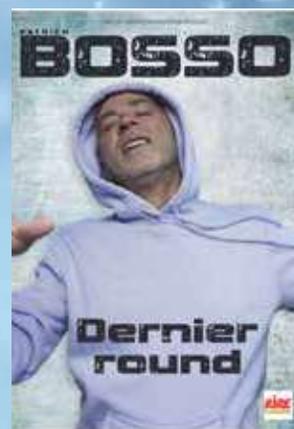
JEU. 03 NOVEMBRE
2022 **GRATUIT**



VEND. 04 NOVEMBRE
2022



SAM. 05 NOVEMBRE
2022



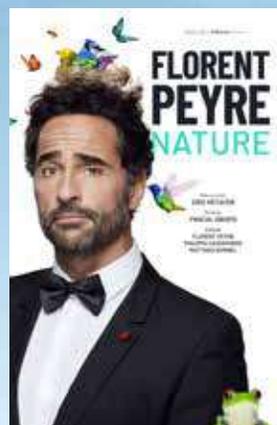
VEND. 09 DÉCEMBRE
2022



SAM. 10 DÉCEMBRE
2022



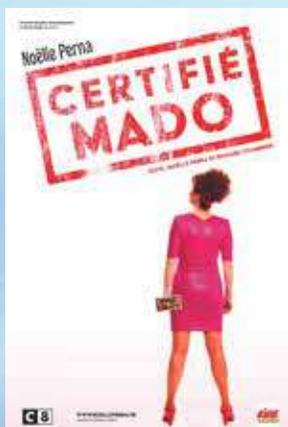
SAM. 31 DÉCEMBRE
2022



SAM. 14 JANVIER
2023



SAM. 21 JANVIER
2023



SAM. 11 MARS
2023



SAM. 15 AVRIL
2023



SAM. 13 MAI
2023

INFOLINE ET RÉSERVATION : **04.67.50.39.56**
www.vincentribera-organisation.com - ET POINTS DE VENTE HABITUELS

